



Premier trimestre de 2011 • Rapport aux actionnaires • Trois mois terminés le 31 janvier 2011

Le Groupe Banque TD présente les résultats du premier trimestre de 2011

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, sauf indication contraire.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le bénéfice dilué par action comme présenté a été de 1,69 \$, par rapport à 1,44 \$.
- Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 1,74 \$, par rapport à 1,60 \$.
- Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 1 541 millions de dollars, par rapport à 1 297 millions de dollars.
- Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 1 588 millions de dollars, par rapport à 1 430 millions de dollars.

Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et rajustés.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du bénéfice comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'actifs incorporels de 112 millions de dollars après impôts (13 cents l'action), comparativement à 112 millions de dollars après impôts (13 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Gain de 81 millions de dollars après impôts (9 cents l'action) attribuable à la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente, par rapport à un gain de 4 millions de dollars après impôts au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration et de restructuration de 13 millions de dollars après impôts (1 cent l'action) liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contre 46 millions de dollars après impôts (5 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Perte de 3 millions de dollars après impôts imputable à la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, par rapport à une perte de 7 millions de dollars après impôts (1 cent l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 3 mars 2011 – Le Groupe Banque TD (TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2011. Dans l'ensemble, les résultats pour le trimestre reflètent les bénéfices records produits par les activités de détail au Canada et aux États-Unis. Au cours du trimestre, TD a également annoncé la conclusion d'une entente pour l'acquisition des Services financiers Chrysler qui devrait se conclure au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011 de TD, une fois qu'elle aura obtenu l'approbation des organismes réglementaires et satisfait aux autres modalités de clôture usuelles.

«Ce premier trimestre de TD marque un excellent départ pour l'exercice, avec des bénéfices rajustés records et une forte croissance des activités de détail des deux côtés de la frontière. Le total rajusté des bénéfices a atteint un nouveau sommet de 1,4 milliard de dollars, en hausse de 30 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les Services bancaires de gros ont aussi connu un très bon trimestre, a déclaré Ed Clark, président et chef de la direction, TD. Nous sommes très heureux d'annoncer une hausse de 5 cents du dividende par action ordinaire payable en avril, confirmant ainsi notre confiance dans la capacité de notre modèle d'affaires de produire des bénéfices soutenus.»

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont produit des bénéfices de 905 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 26 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les revenus ont monté de 5 %, tandis que la provision pour pertes sur créances a diminué de 32 %. Les volumes de TD Canada Trust (TDCT) ont affiché une solide croissance pour ce qui est des dépôts de particuliers et d'entreprises, des prêts immobiliers garantis, des prêts indirects et de l'assurance. Après la fin du trimestre, TDCT a commencé à offrir des services le dimanche dans plus de 300 succursales au Canada.

«Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont connu un autre trimestre record pendant que nous avons continué de tirer parti de notre leadership sur le plan du service à la clientèle et de la facilité d'accès, et de nos investissements dans notre réseau de succursales, a dit Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens et Assurance, TD. Nous prévoyons une très bonne année 2011, grâce aux solides rendements de toutes nos activités, en particulier l'assurance et les services bancaires. Toutefois, la croissance des bénéfices sur douze mois s'atténuera à partir du deuxième trimestre, freinée par le ralentissement de la croissance des volumes du côté des services bancaires aux particuliers et par la pression constante exercée sur les marges.»

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut le placement comme présenté de TD dans TD Ameritrade, s'est établi à 133 millions de dollars pour le trimestre; cette hausse de 32 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement le fait des revenus tirés des commissions, propulsés par l'augmentation des actifs des clients, du fort volume des transactions et de l'amélioration de la marge d'intérêt nette. L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices du secteur s'est élevé à 48 millions de dollars, en hausse de 12 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. En février, TD Ameritrade a annoncé que les actifs des clients avaient atteint le niveau record de 400 milliards de dollars US, poursuivant leur croissance vigoureuse des deux derniers exercices.

«Pour Gestion de patrimoine, ce solide trimestre a été le huitième consécutif de hausse du bénéfice, a dit Mike Pedersen, chef de groupe, Gestion de patrimoine, Canaux directs et Services partagés, TD. La vigueur des marchés boursiers a aussi contribué à la croissance des revenus, et nous avons continué à investir dans les infrastructures et dans les produits offerts à nos clients. Nous sommes en bonne position pour croître encore d'ici la fin de l'exercice, dans la mesure où les marchés se maintiennent aux niveaux actuels ou s'améliorent.»

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont produit un bénéfice net comme présenté de 319 millions de dollars US pour le trimestre, en hausse de 85 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté du secteur s'est établi à 332 millions de dollars US, en progression de 54 % sur le premier trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, les revenus ont augmenté de 28 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, entraînés par la solide croissance des prêts et des dépôts et stimulés par les acquisitions; l'augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse des frais de découvert.

«TD Bank, la banque américaine la plus pratique, a atteint un record pour un premier trimestre, grâce à la forte croissance des prêts et des prêts hypothécaires et à une bonne dynamique de ventes croisées, a déclaré Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, TD. Comme l'économie se remet progressivement, nous percevons un regain d'optimisme chez les particuliers et les entreprises, ce qui nous fait prévoir une croissance continue des volumes en 2011. De plus, le rendement de nos récentes acquisitions est déjà meilleur que prévu.»

Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros ont produit un bénéfice net comme présenté de 237 millions de dollars, en baisse de 36 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats records du trimestre correspondant de l'exercice précédent avaient profité de conditions de marché inhabituellement propices une fois que la crise financière a été traversée. La forte performance pour ce premier trimestre de 2011 s'explique par les résultats élevés atteints par toutes les gammes de services et par le niveau bas des provisions pour pertes sur créances.

«Nos services bancaires de gros ont produit d'excellents résultats pour le trimestre, dépassant leur objectif de rendement du capital, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros, TD. Les revenus de nos principales activités reflètent une modération de l'activité boursière, compensée par une hausse des revenus tirés des marchés financiers.»

Siège social

Le secteur Siège social, qui comprend les autres activités de la Banque, a subi une perte nette comme présentée de 102 millions de dollars, en baisse de 18 millions de dollars, et une perte nette rajustée de 68 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Capital

Le ratio des fonds propres de première catégorie de TD a été de 12,7 % pour le trimestre, en hausse de 50 points de base par rapport au trimestre précédent. La qualité du capital est demeurée très élevée, les fonds propres de première catégorie représentant environ 80 % de l'avoir corporel en actions ordinaires.

Conclusion

«Nous sommes ravis des résultats remarquables de TD pour le trimestre. Ils prouvent encore que nous avons la bonne stratégie pour créer une croissance profitable à long terme, a dit M. Clark. Les nouveaux signes de reprise économique sont encourageants, même si les taux d'intérêt restent bas et que le cadre de réglementation laisse encore planer une certaine incertitude. Grâce à la forte situation de capital de TD, à nos investissements continus dans nos franchises et à l'efficacité confirmée de notre stratégie axée sur les services bancaires de détail, nous nous attendons à un excellent exercice 2011.»

TABLE DES MATIÈRES

1	POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)	35	Conventions comptables et estimations
		43	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
	RAPPORT DE GESTION		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
4	Faits saillants financiers	44	Bilan consolidé intermédiaire
5	Notre rendement	45	État des résultats consolidé intermédiaire
10	Aperçu des résultats financiers	46	État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé intermédiaire
14	Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD	46	État du résultat étendu consolidé intermédiaire
24	Revue du bilan	47	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
25	Qualité du portefeuille de crédit	48	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
27	Situation du capital		
28	Gestion des risques		
32	Arrangements hors bilan	62	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS
34	Résultats trimestriels		

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés formulés dans le présent document au paragraphe «Perspectives», pour chacun des secteurs d'exploitation, à la rubrique «Sommaire du rendement» et dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2011 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, des changes et des instruments à taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques et environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2010 de la Banque. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives américaines, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2010» de la section «Notre rendement» du rapport de gestion de 2010; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement ainsi que le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion 2010. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document figurent dans le rapport annuel 2010 de la Banque sous les rubriques «Sommaire et perspectives économiques», pour chacun des secteurs d'activité, «Perspectives et orientation pour 2011», en leur version modifiée dans le présent rapport, sous les rubriques «Perspectives» et pour le secteur Siège social dans le présent rapport, sous la rubrique «Perspectives».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités et les résultats financiers prévus de la Banque aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (TD ou la Banque) pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, comparativement aux trois mois terminés le 31 octobre 2010 et le 31 janvier 2010. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2010. Le présent rapport de gestion est daté du 3 mars 2011. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2010 de la Banque ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes y afférentes dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2010 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2011	Trois mois terminés les	
		31 octobre 2010	31 janvier 2010
Résultats d'exploitation			
Total des revenus	5 460 \$	5 017 \$	5 037 \$
Provision pour pertes sur créances	414	404	517
Frais autres que d'intérêts	3 193	3 263	2 981
Bénéfice net – comme présenté ¹	1 541	994	1 297
Bénéfice net – rajusté ¹	1 588	1 260	1 430
Profit économique ²	554	105	367
Rendement de l'avoir en actions ordinaires – comme présenté ¹	15,5 %	9,7 %	14,0 %
Rendement du capital investi ²	14,1 %	11,0 %	13,6 %
Situation financière			
Total de l'actif	616 368 \$	619 545 \$	567 454 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques	199 235	199 910	190 644
Total de l'avoir des actionnaires	41 524	42 302	39 474
Ratios financiers			
Ratio d'efficacité – comme présenté ¹	58,5 %	65,0 %	59,2 %
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	56,4 %	61,4 %	55,1 %
Fonds propres de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	12,7 %	12,2 %	11,5 %
Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets	0,60 %	0,60 %	0,79 %
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)¹			
Bénéfice par action			
De base	1,70 \$	1,08 \$	1,45 \$
Dilué	1,69	1,07	1,44
Dividendes	0,61	0,61	0,61
Valeur comptable	43,23	44,29	41,86
Cours de clôture	74,96	73,45	63,00
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	879,3	874,9	859,3
Nombre moyen – dilué	883,7	879,7	864,2
Fin de période	882,1	878,5	862,0
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	66,1 \$	64,5 \$	54,3 \$
Rendement de l'action	3,3 %	3,4 %	3,8 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	36,0 %	56,4 %	42,0 %
Ratio cours/bénéfice	14,0	14,4	15,1
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens)¹			
Bénéfice par action			
De base	1,75 \$	1,39 \$	1,61 \$
Dilué	1,74	1,38	1,60
Ratio de distribution sur actions ordinaires	34,9 %	44,1 %	37,9 %
Ratio cours/bénéfice	12,7	12,7	11,1

¹ Les mesures rajustées sont non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

² Le profit économique et le rendement du capital investi sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement du capital investi».

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (TD ou la Banque). TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 19 millions de clients regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 6 millions de clients en ligne. Au 31 janvier 2011, les actifs de TD totalisaient 616 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les PCGR et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation – comme présentés de la Banque.

Résultats d'exploitation – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011	Trois mois terminés les	
		31 octobre 2010	31 janvier 2010
Revenu d'intérêts net	3 165 \$	2 983 \$	2 849 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 295	2 034	2 188
Total des revenus	5 460	5 017	5 037
Provision pour pertes sur créances	414	404	517
Frais autres que d'intérêts	3 193	3 263	2 981
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	1 853	1 350	1 539
Charge d'impôts sur les bénéfices	343	374	270
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	26	27	27
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	57	45	55
Bénéfice net – comme présenté	1 541	994	1 297
Dividendes sur actions privilégiées	49	48	49
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 492 \$	946 \$	1 248 \$

Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Résultats d'exploitation – rajustés			
Revenu d'intérêts net	3 165 \$	2 983 \$	2 849 \$
Revenus autres que d'intérêts ¹	2 202	2 049	2 162
Total des revenus	5 367	5 032	5 011
Provision pour pertes sur créances	414	404	517
Frais autres que d'intérêts ²	3 028	3 088	2 761
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	1 925	1 540	1 733
Charge d'impôts sur les bénéfices ³	385	315	348
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	26	27	27
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁴	74	62	72
Bénéfice net – rajusté	1 588	1 260	1 430
Dividendes sur actions privilégiées	49	48	49
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 539	1 212	1 381
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Amortissement des actifs incorporels ⁵	(112)	(115)	(112)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente ⁶	81	(8)	4
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁷	(13)	(18)	(46)
Diminution de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises déduction faite de la provision pour pertes sur créances ⁸	(3)	(4)	(7)
Économie d'impôts due aux modifications des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi ⁹	–	–	11
Reprise de provision pour réclamations d'assurance ¹⁰	–	–	17
Entente avec l'Agence du revenu du Canada ¹¹	–	(121)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(47)	(266)	(133)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 492 \$	946 \$	1 248 \$

¹ Les revenus autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2011*, perte de 6 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; gain de 99 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2010*, perte de 8 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 7 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2010*, perte de 11 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain de 12 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; recouvrement de 25 millions de dollars de réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 10 ci-dessous.

² Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2011* – amortissement d'actifs incorporels de 144 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; frais d'intégration de 21 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 147 millions de dollars; frais d'intégration de 28 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; *premier trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 149 millions de dollars; frais d'intégration de 71 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

³ Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge rajustée» à la rubrique «Impôts et taxes».

⁴ La quote-part du bénéfice net rajustée d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2011* – amortissement d'actifs incorporels de 17 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 17 millions de dollars; *premier trimestre de 2011* – amortissement d'actifs incorporels de 17 millions de dollars.

⁵ L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des actifs incorporels acquis par suite de regroupements d'entreprises.

⁶ En date du 1^{er} août 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. La Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance. Par conséquent, la Banque a reclassé certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'ICCA*. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé.

⁷ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque peut engager des frais d'intégration et de restructuration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. À partir du deuxième trimestre de 2010, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a choisi de ne plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à Commerce dans cet élément à noter étant donné que les efforts dans ces domaines tirent à leur fin et que la restructuration et l'intégration de Commerce sont pratiquement achevés. Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, les frais d'intégration ont découlé des acquisitions facilitées par la FDIC et de l'acquisition de South Financial, et aucuns frais de restructuration n'ont été comptabilisés.

⁸ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont constatées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les gains et les

pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.

⁹ Cet élément représente l'incidence des modifications prévues des taux d'impôt sur les bénéfices prévu par la loi sur les soldes d'impôts futurs nets.

¹⁰ La Banque a inscrit dans les activités d'assurances de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants de réclamation pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. Au troisième trimestre de 2009, le gouvernement de l'Alberta a gagné son appel de la décision. Les requérants ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision devant la Cour suprême du Canada, et au premier trimestre de 2010, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande des requérants. Par suite de cette issue favorable, la Banque a repris sa provision pour litige relative à la limite des réclamations pour les blessures mineures en Alberta.

¹¹ La Banque a réglé plusieurs questions fiscales en suspens liées aux stratégies des Services bancaires de gros qui avaient fait l'objet de nouvelles cotisations par l'Agence de revenu du Canada (ARC) et pour lesquelles une décision était attendue de la part de la division des appels de l'ARC ou des tribunaux. La Banque a cessé d'entreprendre ces types de stratégies.

Rapprochement du bénéfice par action comme présenté et du bénéfice par action rajusté¹

(en dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Dilué – comme présenté	1,69 \$	1,07 \$	1,44 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,05	0,31	0,16
Dilué – rajusté	1,74 \$	1,38 \$	1,60 \$
De base – comme présenté	1,70 \$	1,08 \$	1,45 \$

¹ Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.² Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.**Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Canada Trust	42 \$	41 \$	37 \$
TD Bank, N.A.	45	49	52
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)	17	17	17
Divers ²	29	8	6
Total	133 \$	115 \$	112 \$

¹ L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.² Comprend l'amortissement des logiciels de 21 millions de dollars pour le premier trimestre de 2011. Les soldes des périodes antérieures n'ont pas été retraités.**Profit économique et rendement du capital investi**

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires pour la période plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Les lecteurs doivent prendre note que les bénéfices et d'autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique, du RCI et du bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

Rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté, du profit économique et du rendement du capital investi

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	38 209 \$	38 816 \$	35 430 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition / actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	5 190	5 093	4 793
Capital investi moyen	43 399 \$	43 909 \$	40 223 \$
Coût du capital investi	9,0 %	10,0 %	10,0 %
Imputation au titre du capital investi	985 \$	1 107 \$	1 014 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 492 \$	946 \$	1 248 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices	47	266	133
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 539 \$	1 212 \$	1 381 \$
Profit économique	554 \$	105 \$	367 \$
Rendement du capital investi	14,1 %	11,0 %	13,6 %

Événements importants en 2011

Entente en vue d'acquérir Services financiers Chrysler

Le 21 décembre 2010, la Banque annonçait la conclusion d'une entente avec Cerberus Capital Management, L.P. pour l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6,3 milliards de dollars US. L'acquisition devrait comprendre des actifs nets d'environ 5,9 milliards de dollars US et un écart d'acquisition de 0,4 milliard de dollars US à la clôture. En vertu des modalités de l'entente, TD Bank, N.A. acquerra Services financiers Chrysler aux États-Unis, et le Groupe Banque TD acquerra Services financiers Chrysler au Canada. Cette acquisition devrait se conclure au deuxième trimestre de l'exercice 2011, une fois qu'elle aura obtenu l'approbation des organismes réglementaires et satisfait aux autres modalités de clôture usuelles.

La transaction devrait avoir une incidence neutre sur le bénéfice rajusté de la Banque en 2011, et générera un bénéfice rajusté d'environ 100 millions de dollars US en 2012, soit la première année complète d'exploitation. À la conclusion de la transaction, l'incidence attendue sur le capital de première catégorie est d'environ 55 à 60 points de base (pdb) d'après la situation de capital de la Banque pour la période terminée le 31 janvier 2011¹.

Nouveautés législatives aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la «loi Dodd-Frank») qui déclenche une vaste réforme du secteur financier aux États-Unis. Couvrant plus de 2 300 pages, la loi Dodd-Frank a une incidence sur toutes les institutions financières des États-Unis et sur de nombreux établissements financiers, y compris la Banque, qui mènent des activités en dehors des États-Unis. La loi Dodd-Frank entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, d'un mécanisme de résolution visant les institutions financières d'importance systémique, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés et de la rémunération des cadres. La loi Dodd-Frank sera complétée par une foule de dispositions réglementaires, et un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi Dodd-Frank aura une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas été rendus publics et finalisés.

Les autres changements réglementaires comprennent les modifications apportées à la loi intitulée *Electronic Funds Transfer Act* (la «*Regulation E*»), laquelle interdit aux institutions financières d'imposer des frais aux consommateurs sur les opérations de paiement effectuées à un guichet automatique bancaire ou à un point de vente qui donnent lieu à un découvert, et à la loi intitulée *Credit Card Act*, qui, entre autres, limitera considérablement la capacité de la Banque à appliquer des taux d'intérêt et à imposer des frais basés sur le risque propre à un client. Pour plus d'informations sur l'incidence de la *Regulation E* et des autres modifications réglementaires, se reporter à «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» sous la rubrique «Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD» du présent rapport.

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de ces questions et d'autres faits législatifs nouveaux et analysera l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

¹ Le bénéfice prévu pour l'exercice complet 2012 est fondé sur l'estimation de la direction à l'égard de l'apport attendu de l'acquisition de Services financiers Chrysler compte tenu des synergies anticipées et compte non tenu des frais d'intégration. Le bénéfice attendu de Services financiers Chrysler et toutes les autres estimations sont assujettis aux risques et incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante. Se reporter à la «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» comprise dans le communiqué de presse de la Banque du 21 décembre 2010 qui est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com> de même que sur SEDAR à l'adresse <http://www.sedar.com> et sur le site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov (section EDGAR filers).

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le premier trimestre de 2011 en regard des indicateurs de rendement financiers pour les actionnaires indiqués dans le rapport annuel 2010 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise le bénéfice rajusté, lequel exclut les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les PCGR. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

- Le bénéfice dilué par action rajusté pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 a augmenté de 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la vigueur des bénéfices tirés des activités de détail dans la plupart des secteurs. La Banque vise une croissance à long terme du bénéfice par action rajusté de 7 % à 10 %. Au cours du deuxième trimestre de 2011, le nombre moindre de jours du trimestre devrait avoir une incidence sur le bénéfice d'environ 0,10 \$ par action sur une base rajustée pour le trimestre.
- Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 3,1 %, comparativement à 2,9 % pour la période correspondante de 2010.
- Pour les douze mois terminés le 31 janvier 2011, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 23,0 %, soit un rendement plus élevé que le rendement moyen de 19,6 % des établissements financiers canadiens comparables.

Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Les bénéfices provenant du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part de la Banque des bénéfices de TD Ameritrade sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur notre bénéfice consolidé pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, comparativement à la même période de l'exercice précédent, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après.

Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i> 31 janvier 2011 par rapport au 31 janvier 2010
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	
Diminution du total des revenus – rajusté	63 \$
Diminution des frais autres que d'intérêts – rajusté	35
Diminution du bénéfice net rajusté, après impôts	15
Diminution du bénéfice net comme présenté, après impôts	14
TD Ameritrade	
Diminution de la quote-part des bénéfices, après impôts	3 \$
Diminution du bénéfice par action – rajusté	0,02 \$
Diminution du bénéfice par action – comme présenté	0,02 \$

Sommaire des perspectives économiques

Malgré certaines perturbations locales et la faiblesse de la demande mondiale, l'économie canadienne continue de reprendre des forces. Le taux de croissance annualisé du PIB réel n'a été que de 1,0 % au troisième trimestre, à cause surtout de la faible demande des États-Unis qui nuit aux exportations du Canada. Les ménages, dont les dépenses sont à l'origine de la reprise, ont continué d'augmenter rapidement leurs dépenses, et tout indique que celles-ci auront été fortes au quatrième trimestre de 2010 également. Même si la croissance du marché du travail a ralenti, le nombre net d'emplois créés ayant nettement baissé, et même si l'endettement des ménages ne cesse d'augmenter, les consommateurs semblent réagir positivement aux niveaux favorables des taux d'emprunt. Le marché de l'habitation, entre autres, a beaucoup profité de ce recours à l'endettement puisque les ventes de maisons ont monté de plus de 24 % depuis juillet 2010. À terme, par contre, la future hausse inévitable des taux d'intérêt sera l'une des plus grandes entraves pour l'économie canadienne, plombant le taux global de croissance de l'économie, puisque les consommateurs devront consacrer une plus grande part de leur revenu disponible au remboursement de leurs dettes. Les Services économiques TD prévoient une croissance annualisée d'environ 2,0 % à 3,0 % des dépenses des consommateurs au cours des deux prochaines années. Pour ce qui est des échanges extérieurs, la perte de vitesse des exportations, minées par la faiblesse persistante de l'économie américaine, a gravement heurté le taux de croissance de la production réelle ces deux dernières années. Quoi qu'il en soit, la récente ronde d'assouplissements quantitatifs et les nouvelles mesures budgétaires annoncées, dont une diminution des impôts sur la masse salariale, des baisses d'impôts sur les bénéfices élargies et un rehaussement des prestations de chômage à long terme, devraient stimuler l'économie américaine à court terme. La pression exercée par les exportations nettes sur l'économie du Canada s'en retrouvera sans doute allégée. Les investissements des entreprises continuent d'être l'élément fort de l'économie. Les investissements en machinerie et équipements ont grimpé de plus de 26 % sur une moyenne annualisée au cours des trois premiers trimestres de 2010, et la croissance soutenue des profits des entreprises de même qu'un niveau favorable des taux d'intérêt devraient encourager les entreprises à continuer à développer leur capacité de production. De façon globale, les Services économiques TD s'attendent à ce que le taux annualisé moyen de croissance trimestrielle du PIB réel atteigne entre 2,5 % et 3,0 % jusqu'à la fin de 2011. Pour ce qui est des principaux taux d'intérêt, la

Banque du Canada sera sans doute peu encline à augmenter le taux à un jour avant le second semestre de 2011. Après, si la reprise est bien ancrée, il est probable que la Banque du Canada appliquera des hausses successives afin de porter le taux à un jour à 2,00 % d'ici la fin de l'année.

Bénéfice net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 541 millions de dollars, soit une hausse de 244 millions de dollars, ou 19 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a été de 1 588 millions de dollars, soit une hausse de 158 millions de dollars ou 11 %. La hausse du bénéfice net s'explique par la croissance des bénéfices de tous les secteurs de détail, qui a été en partie annulée par la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros et la hausse de la perte nette subie par le secteur Siège social. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté, en raison surtout d'une forte croissance des volumes et de la baisse de la provision pour pertes sur créances. La hausse du bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis tient à la forte croissance des prêts et des dépôts, aux récentes acquisitions ainsi qu'à un rajustement fiscal favorable, en partie contrebalancés par l'incidence d'une baisse des frais de découvert et par une hausse des frais. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine a augmenté, porté par la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à la croissance des actifs des clients et par l'amélioration de la marge d'intérêt nette, en partie contrebalancées par la hausse des frais. Le bénéfice net des Services bancaires de gros a reculé sous l'incidence de la diminution des revenus sur les transactions d'instruments à taux fixe et des activités de transaction d'instruments de crédit, ainsi que d'une diminution des prêts aux grandes entreprises, contrastant avec l'environnement favorable du premier trimestre de l'exercice précédent. Le secteur Siège social a comptabilisé une hausse de la perte nette, résultat surtout de l'augmentation des frais nets du Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre a enregistré une hausse de 547 millions de dollars, ou 55 %, en regard du trimestre précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a enregistré une hausse de 328 millions de dollars, ou 26 %, en regard du trimestre précédent qui a été entraînée par une augmentation des bénéfices de tous les secteurs. Le bénéfice net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'est accru sous l'effet principalement d'une baisse des frais. La croissance du bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'explique surtout par une hausse de la croissance des volumes de produits et par l'amélioration des marges, en partie neutralisées par une augmentation de la provision pour pertes sur créances et une hausse des frais. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine a augmenté, entraîné surtout par une hausse des volumes de négociation, une augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à la croissance des actifs des clients et par l'amélioration de la marge d'intérêt nette, en partie contrebalancées par la hausse des frais. L'augmentation du bénéfice net du secteur Services bancaires de gros est principalement attribuable aux gains du portefeuille d'actions de sociétés fermées et à la diminution des provisions pour pertes sur créances, en partie neutralisés par la hausse des frais. La baisse de la perte nette du secteur Siège social découle surtout de la diminution des frais nets du Siège social et de la dépréciation du placement dans Symcor comptabilisée au dernier trimestre, en partie contrebalancées par la baisse des gains de titrisation.

Revenu d'intérêts net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Le revenu d'intérêts net pour le trimestre s'est établi à 3 165 millions de dollars, soit une hausse de 316 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine, annulées en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. La hausse du revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis tient à la forte croissance des volumes et des dépôts, aux acquisitions récentes et à l'amélioration des marges, qui ont plus que compensé l'effet de change lié au raffermissement du dollar canadien. L'augmentation du revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique par une forte croissance des volumes des dépôts de particuliers et d'entreprises, des prêts immobiliers garantis et des prêts indirects, le tout en partie contrebalancé par une baisse des marges sur les actifs productifs moyens. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse surtout par l'augmentation des prêts sur marge consentis aux clients et des soldes des dépôts, combinée à l'amélioration de la marge d'intérêt nette. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué essentiellement en raison de la baisse des volumes de prêts.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Le revenu d'intérêts net pour le trimestre a augmenté de 182 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation du revenu d'intérêts net est attribuable aux hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine, lesquelles ont été en partie annulées par une diminution dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté surtout par suite de la croissance des volumes de produits et de l'amélioration des marges. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a monté avec l'amélioration des marges d'intérêt nettes. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué, essentiellement en raison de la baisse du revenu d'intérêt net de négociation. Le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué principalement du fait d'une baisse des marges.

Revenus autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 2 295 millions de dollars, soit une hausse de 107 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 2 202 millions de dollars, soit une hausse de 40 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus autres que

d'intérêts rajustés reflète principalement les augmentations dans les secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, lesquelles ont été en partie annulées par une diminution dans le secteur Services bancaires de gros. Les revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine ont progressé du fait de la forte hausse des revenus tirés des commissions attribuable à l'augmentation du niveau des actifs liés aux activités de conseil et de gestion de placements, de même que de la hausse des volumes de négociation dans les activités de courtage en ligne. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des revenus autres que d'intérêts tient surtout à la forte croissance des activités d'assurances. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué par suite surtout de la baisse des revenus de négociation découlant du repli des transactions clients dû aux conditions de marché plus modérées.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 261 millions de dollars, ou 13 %, en regard du trimestre précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 153 millions de dollars, ou 7 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des revenus autres que d'intérêts rajustés s'explique par les hausses dans la plupart des secteurs. La hausse des revenus autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros se rattache surtout aux gains du portefeuille d'actions de sociétés fermées. Dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse provient surtout de la croissance des volumes de produits et de l'acquisition de South Financial. Quant aux revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine, ils ont augmenté par suite de la hausse des volumes de négociation et de l'augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à l'accroissement des actifs de clients. La hausse des revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique surtout par l'augmentation des revenus tirés des commissions.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Au cours du trimestre, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances totalisant 414 millions de dollars, soit une baisse de 103 millions de dollars, ou 20 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution des provisions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

La provision pour pertes sur créances pour le premier trimestre a augmenté de 10 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des provisions pour des titres de créance classés comme prêts, qui a été en partie compensée par une baisse des provisions dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Provisions pour pertes sur créances – spécifiques			
Provisions pour pertes sur créances (déduction faite des reprises) ¹	434 \$	477 \$	490 \$
Recouvrements	(34)	(35)	(33)
Total des provisions spécifiques	400	442	457
Provision pour pertes sur créances – générale¹			
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	13	(38)	56
Divers	1	–	4
Total	414 \$	404 \$	517 \$

¹ Comprend des nouvelles provisions spécifiques nettes pour pertes sur créances de 85 millions de dollars (19 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010; 14 millions de dollars au premier trimestre de 2010) et une provision générale pour pertes sur créances de (19) millions de dollars ((5) millions de dollars au quatrième trimestre de 2010; (4) millions de dollars au premier trimestre de 2010; liées aux titres de créance classés comme prêts.

Frais autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 193 millions de dollars, soit une hausse de 212 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 3 028 millions de dollars, en hausse de 267 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés provient des hausses dans tous les secteurs. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse des frais s'explique par l'investissement dans l'entreprise, y compris les frais relatifs aux nouvelles succursales et les acquisitions récentes, en partie contrebalancé par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les frais de Gestion de patrimoine ont augmenté en raison de la hausse de la rémunération variable, des commissions de suivi entraînées par la croissance des revenus attribuable à l'augmentation des niveaux d'actifs dans les activités de conseil et les activités de gestion de placements, et des dépenses de projets non récurrentes. La hausse des frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est imputable à l'augmentation de la rémunération de l'effectif et des coûts de projets. Les frais des Services bancaires de gros ont augmenté en raison de la hausse des coûts liés à l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle, contrebalancée en partie par la diminution de la rémunération variable.

Le ratio d'efficience de la Banque comme présenté s'est établi à 58,5 % alors qu'il était de 59,2 % au premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience de la Banque rajusté s'est établi à 56,4 % alors qu'il était de 55,1 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont baissé de 70 millions de dollars en regard du trimestre précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont baissé de 60 millions de dollars en regard du trimestre précédent. La diminution des frais autres que d'intérêts rajustés résulte d'une baisse des frais dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, qui a été neutralisée en partie par une hausse des frais dans les secteurs Services bancaires de gros, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine. Les frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont diminué en raison principalement des baisses amenées par les frais liés aux investissements effectués au trimestre précédent, de la hausse des dépenses de projets, lesquelles ont été en partie contrebalancées par une hausse des frais liés à la rémunération de l'effectif. Les frais du secteur Services bancaires de gros ont augmenté en raison de la rémunération variable. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté sous l'effet de l'acquisition de South Financial et des investissements dans de nouvelles succursales. Les frais du secteur Gestion de patrimoine se sont accrues du fait de la hausse de la rémunération de l'effectif par suite de l'augmentation du nombre d'ETP, d'une hausse de la rémunération variable et des dépenses de projets non récurrentes.

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 58,5 %, contre 65,0 % au trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré, atteignant 56,4 %, par rapport à 61,4 %.

Impôts sur les bénéfices

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôts sur les bénéfices est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 18,5 % pour le premier trimestre, contre 17,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 27,7 % pour le trimestre précédent. La diminution est attribuable principalement à une augmentation des bénéfices comptabilisés par les filiales actives dans d'autres territoires assujettis à des taux d'imposition plus bas, et à une entente avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) qui a donné lieu à une charge d'impôts sur les bénéfices de 121 millions de dollars au trimestre précédent.

Impôts et taxes

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>					
	31 janvier 2011		31 octobre 2010		31 janvier 2010	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	521	\$ 28,1	412	\$ 30,5	468	\$ 30,4
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(67)	(3,6)	(81)	(6,0)	(61)	(4,0)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(127)	(6,8)	(86)	(6,4)	(110)	(7,1)
Entente avec l'ARC	–	–	121	9,0	–	–
Divers – montant net	16	0,8	8	0,6	(27)	(1,8)
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices effectif – comme présenté	343	\$ 18,5	374	\$ 27,7	270	\$ 17,5

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,0 % pour le trimestre, et se compare à 20,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 20,5 % pour le trimestre précédent.

Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge rajustée¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Charge d'impôts sur les bénéfices – comme présentée	343	\$ 374	\$ 270
Rajustements pour les éléments à noter : Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices²			
Amortissement des actifs incorporels	49	49	54
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(18)	(1)	(8)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	8	10	25
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	3	4	4
Économie d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	11
Réclamations d'assurance	–	–	(8)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	(121)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	42	(59)	78
Charge d'impôts sur les bénéfices – rajustée	385	\$ 315	\$ 348
Taux d'impôt sur les bénéfices effectif – rajusté³	20,0	% 20,5	% 20,1

¹ Pour une explication des éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

² L'effet fiscal pour chaque élément à noter est calculé au moyen du taux d'impôt effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour de quatre principaux secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique, et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes pour les activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués à d'autres secteurs. Cette modification n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Ces changements sont désignés comme «transferts entre les secteurs» partout dans le présent document. Se reporter à la rubrique «Transferts entre les secteurs» du présent document pour plus de détails.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation. Pour de l'information détaillée, consulter la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la rubrique «Description des activités» du rapport de gestion 2010 et la note 33 afférente aux états financiers consolidés de 2010. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Notre rendement» du présent document.

Le revenu d'intérêts net au sein des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels que les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle fournit en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale du revenu d'intérêts net et de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée dans le secteur Services bancaires de gros est renversée dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 87 millions de dollars, en regard de 96 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent et de 117 millions de dollars pour le trimestre précédent.

La Banque titrise des prêts de détail et des débiteurs et comptabilise un gain ou une perte à la vente, y compris la constatation d'un actif lié aux droits conservés. Les pertes sur créances subies à l'égard des droits conservés après titrisation sont comptabilisées à titre de charge dans les revenus autres que d'intérêts dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Aux fins de la présentation sectorielle, la provision pour pertes sur créances liée aux volumes titrisés est incluse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, mais est renversée dans le secteur Siège social et reclassée à titre de charge dans les revenus autres que d'intérêts afin de respecter les PCGR.

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Revenu d'intérêts net	1 822 \$	1 854 \$	1 744 \$
Revenus autres que d'intérêts	842	814	795
Total des revenus	2 664	2 668	2 539
Provision pour pertes sur créances	213	239	315
Frais autres que d'intérêts	1 212	1 331	1 194
Bénéfice net	905 \$	773 \$	720 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement du capital investi	39,1 %	32,9 %	31,3 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,82 %	2,91 %	2,93 %
Ratio d'efficience	45,5 %	49,9 %	47,0 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 129	1 127	1 111
Nombre moyen d'équivalents temps plein	34 314	34 844	33 278

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été de 905 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 185 millions de dollars, ou 26 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 39,1 %, contre 31,3 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises et des activités d'assurance. Les revenus pour le trimestre ont atteint 2 664 millions de dollars, soit une progression de 125 millions de dollars, ou 5 % (7 % compte non tenu des transferts entre les secteurs), comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement d'une forte croissance des volumes de dépôts de particuliers et d'entreprises, des prêts immobiliers garantis, des prêts indirects et de l'assurance. Par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, a augmenté de 15,3 milliards de dollars, ou 9 %, tandis que le volume des prêts à la consommation s'est accru de 2,0 milliards de dollars, ou 7 %. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 2,5 milliards de dollars, ou 8 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 6,9 milliards de dollars, ou 5 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 5,6 milliards de dollars, ou 11 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont grimpé de 53 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La marge sur les actifs productifs moyens a reculé de 11 pdb pour s'établir à 2,82 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, dont 8 pdb sont attribuables aux transferts entre les secteurs.

La provision pour pertes sur créances a été de 213 millions de dollars pour le trimestre considéré, soit un repli de 102 millions de dollars, ou 32 % (27 % compte non tenu des transferts entre les secteurs), par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 206 millions de dollars, soit une baisse de 71 millions de dollars, ou 26 %, qui s'explique principalement par les conditions de crédit plus favorables qui ont résulté de l'amélioration du contexte économique et de l'emploi. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a atteint 7 millions de dollars, en baisse de 31 millions de dollars, ou 82 %. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,33 %, en baisse de 18 pdb en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 570 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars, ou 12 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets des services bancaires commerciaux sont demeurés relativement bas, dans une large mesure grâce à une gestion active. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,22 % du total des prêts comparativement à 0,21 % au 31 janvier 2010.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 212 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la rémunération de l'effectif et des coûts liés aux projets.

Le nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP) a monté de 1 036, ou 3 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui traduit l'investissement soutenu dans nos activités. Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est amélioré, atteignant 45,5 %, comparativement à 47,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre a enregistré une hausse de 132 millions de dollars, ou 17 %, en regard du trimestre précédent. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 39,1 %, contre 32,9 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont diminué de 4 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, surtout en raison des transferts entre les secteurs. La marge sur les actifs productifs moyens a reculé de 9 pdb pour s'établir à 2,82 %, dont 8 pdb sont attribuables aux transferts entre les secteurs. Par rapport au trimestre précédent, le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, s'est accru de 3,4 milliards de dollars, ou 2 %, et celui des prêts aux entreprises et des acceptations, de 0,8 milliard de dollars, ou 3 %, alors que le volume des prêts à la consommation a baissé de 0,6 milliard de dollars, ou 2 %, surtout du fait des transferts entre les secteurs. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 0,9 milliard de dollars, ou 1 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 1,5 milliard de dollars, ou 3 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont diminué de 117 millions de dollars, ou 14 %.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a baissé de 26 millions de dollars, ou 11 %, dont 16 millions de dollars sont liés aux transferts entre les secteurs. La provision pour pertes sur créances des services aux particuliers a diminué de 15 millions de dollars, ou 7 %, tandis que celle des services bancaires aux entreprises a été réduite de 11 millions de dollars, ou 61 %. Les prêts douteux nets ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,22 % du total des prêts comparativement à 0,21 % au 31 octobre 2010.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont baissé de 119 millions de dollars, ou 9 %, en regard du trimestre précédent. La hausse des frais liés à la rémunération de l'effectif pour le trimestre considéré a été plus que contrebalancée par les diminutions attribuables aux frais liés aux investissements faits au cours du dernier trimestre et à la hausse des dépenses de projets. Les transferts entre les secteurs ont également contribué à cette baisse.

Le nombre moyen d'ETP a subi une compression de 530 postes, ou 2 %, surtout en raison des transferts entre les secteurs et d'autres transferts internes. Compte non tenu des transferts, le nombre moyen d'ETP est essentiellement stable. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 45,5 %, contre 49,9 % au trimestre précédent.

Perspectives

Tout en continuant de profiter de notre leadership pour les heures d'ouverture des succursales et de nos investissements soutenus dans notre réseau, nous nous attendons à ce que le taux de croissance des bénéfices ralentisse pendant le reste de l'exercice. La forte croissance des affaires sous-jacentes d'assurances et de services bancaires commerciaux, combinée aux marges en progression de nos activités d'assurances, devrait être en partie neutralisée par un ralentissement de la croissance des volumes et une pression soutenue sur les marges des services bancaires personnels. Bien que nous prévoyions que les pertes sur créances resteront stables en 2011, la croissance des frais au cours des deux prochains trimestres devrait être plus forte qu'à l'exercice précédent puisque nous axons nos investissements continus sur des initiatives stratégiques visant à soutenir la croissance future.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2011	Trois mois terminés les	
		31 octobre 2010	31 janvier 2010
Revenu d'intérêts net	104 \$	97 \$	66 \$
Revenus autres que d'intérêts	583	542	524
Total des revenus	687	639	590
Frais autres que d'intérêts	501	468	446
Bénéfice net			
Division mondiale de gestion de patrimoine	133	118	101
TD Ameritrade	48	33	43
Total	181 \$	151 \$	144 \$
Principaux volumes et ratio – Division mondiale de gestion de patrimoine			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	242 \$	225 \$	200 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	186	183	172
Rendement du capital investi	16,3 %	13,5 %	12,7 %
Ratio d'efficience	72,9 %	73,2 %	75,6 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 235	7 000	7 034

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net pour le secteur Gestion de patrimoine a été de 181 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 37 millions de dollars, ou 26 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, compte non tenu de TD Ameritrade, a été de 133 millions de dollars, soit une hausse de 32 millions de dollars ou 32 %. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un bénéfice net de 48 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 5 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation tient surtout à la hausse des bénéfices de TD Ameritrade, attribuable à une croissance vigoureuse et soutenue des actifs. Pour son premier trimestre terminé le 31 décembre 2010, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 145 millions de dollars US, soit une progression de 9 millions de dollars US, ou 7 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 16,3 %, comparativement à 12,7 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus de Gestion de patrimoine proviennent des activités de courtage en ligne, des activités de conseil et des services de gestion de placements. Les revenus de la division mondiale de gestion de patrimoine ont été de 687 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 97 millions de dollars, ou 16 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'accroissement des actifs administrés et des actifs gérés, qui a entraîné une forte croissance des revenus tirés des commissions dans les activités de conseil et de gestion de placements, l'augmentation des soldes des dépôts et des prêts sur marge consentis aux clients, jumelée à l'amélioration de la marge d'intérêt nette, et la hausse des volumes de négociation dans les activités de courtage en ligne.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 501 millions de dollars, en hausse de 55 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation tient surtout à la hausse de la rémunération variable, aux commissions de suivi entraînées par la croissance des revenus attribuable à l'augmentation des niveaux d'actifs dans les activités de conseil et les activités de gestion de placements, et aux dépenses de projets non récurrentes.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 201, ou 3 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite de la hausse des ETP de soutien affectés à l'infrastructure et à la croissance de l'entreprise et de l'augmentation des ETP en contact direct avec la clientèle, le tout en partie contrebalancé par la fermeture des activités de consultation financière aux États-Unis à l'exercice précédent. Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 72,9 %, contre 75,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les actifs administrés, qui totalisaient 242 milliards de dollars au 31 janvier 2011, ont augmenté de 42 milliards de dollars, ou 21 %, en regard du 31 janvier 2010. Les actifs gérés, qui totalisaient 186 milliards de dollars au 31 janvier 2011, ont augmenté de 14 milliards de dollars, ou 8 %, en regard du 31 janvier 2010. Ces augmentations s'expliquent par l'appréciation des marchés et les nouveaux actifs nets de clients.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour le trimestre a enregistré une hausse de 30 millions de dollars, ou 20 %, comparativement au trimestre précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine a monté de 15 millions de dollars, ou 13 %. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a reflété une croissance du bénéfice net de 15 millions de dollars, ou 45 %, en regard du trimestre précédent, qui provient de l'augmentation des bénéfices de TD Ameritrade. Pour son premier trimestre terminé le 31 décembre 2010, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net en progression de 31 millions de dollars US, ou 27 %, par rapport au trimestre précédent. Le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 16,3 %, comparativement à 13,5 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont monté de 48 millions de dollars en regard du trimestre précédent, essentiellement sous l'effet de l'augmentation des volumes de négociation dans les activités de courtage en ligne, de la hausse des revenus tirés des commissions découlant de l'accroissement des actifs de clients, et de l'amélioration de la marge d'intérêt nette.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrus de 33 millions de dollars, ou 7 %, en regard du trimestre précédent du fait de la hausse de la rémunération de l'effectif par suite de l'augmentation du nombre d'ETP, d'une hausse de la rémunération variable, et des dépenses de projets non récurrentes. L'augmentation de la rémunération de l'effectif a aussi entraîné une hausse des coûts des avantages sociaux.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 235 par rapport au trimestre précédent, surtout du fait de l'augmentation des volumes découlant de la croissance de l'entreprise et de la hausse des ETP de soutien affectés à l'infrastructure. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré a été de 72,9 %, contre 73,2 % au trimestre précédent.

Au 31 janvier 2011, les actifs administrés avaient augmenté de 17 milliards de dollars en regard du 31 octobre 2010. Au 31 janvier 2011, les actifs gérés avaient augmenté de 3 milliards de dollars en regard du 31 octobre 2010. Cette hausse s'explique par l'appréciation des marchés et les nouveaux actifs nets de clients.

Perspectives

La vigueur des marchés boursiers a stimulé la croissance des revenus au cours du trimestre considéré. Les bénéfices devraient continuer à croître en 2011 si les marchés demeurent vigoureux. De plus, nous continuerons d'investir dans notre infrastructure et nos produits et nous augmenterons notre effectif de vente.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Au 31 janvier 2011, le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 45,57 % (45,93 % au 31 octobre 2010; 44,90 % au 31 janvier 2010) des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Le 6 août 2010, la convention des actionnaires a été modifiée de façon à ce que i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant que la Banque pourra se prévaloir d'un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

Bilan consolidé condensé

(en millions de dollars américains)

	<i>Aux</i>	
	31 décembre 2010	30 septembre 2010
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	945 \$	1 208 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	8 315	7 391
Autres actifs	5 773	6 128
Total de l'actif	15 033 \$	14 727 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	1 798 \$	1 934 \$
Montants à payer aux clients	7 012	6 810
Autres passifs	2 204	2 211
Total du passif	11 014	10 955
Avoir des actionnaires	4 019	3 772
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	15 033 \$	14 727 \$

État des résultats consolidé condensé

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Revenus		
Revenu d'intérêts net	116 \$	99 \$
Revenus tirés des commissions et autres revenus	540	526
Total des revenus	656	625
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	162	147
Divers	260	238
Total des frais d'exploitation	422	385
Autres frais	11	20
Bénéfices avant impôts	223	220
Charge d'impôts sur les bénéfices	78	84
Bénéfice net¹	145 \$	136 \$
Bénéfice par action – de base	0,25 \$	0,23 \$
Bénéfice par action – dilué	0,25 \$	0,23 \$

¹ La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Revenu d'intérêts net	1 077 \$	962 \$	829 \$	1 073 \$	933 \$	788 \$
Revenus autres que d'intérêts	314	257	315	314	250	299
Total des revenus	1 391	1 219	1 144	1 387	1 183	1 087
Provision pour pertes sur créances – prêts	136	132	191	136	129	182
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	66	14	10	66	13	9
Provision pour pertes sur créances – total	202	146	201	202	142	191
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	809	763	746	805	741	709
Frais autres que d'intérêts – rajustés	788	736	674	784	714	641
Bénéfice net – comme présenté	320	265	181	319	257	172
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹						
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	13	18	46	13	18	44
Bénéfice net – rajusté	333 \$	283 \$	227 \$	332 \$	275 \$	216 \$
Principaux volumes et ratios						
Rendement du capital investi	7,4 %	6,3 %	5,0 %	7,4 %	6,3 %	5,0 %
Marge sur actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ²	3,76 %	3,50 %	3,41 %	3,76 %	3,50 %	3,41 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	58,2 %	62,6 %	65,2 %	58,2 %	62,6 %	65,2 %
Ratio d'efficacité – rajusté	56,6 %	60,4 %	58,9 %	56,6 %	60,4 %	58,9 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 280	1 269	1 039	1 280	1 269	1 039
Nombre moyen d'équivalents temps plein	22 882	21 104	19 117	22 882	21 104	19 117

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» sous la rubrique «Notre rendement» du présent document.

² Les dépôts moyens et la marge sur les actifs productifs moyens excluent l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour le trimestre s'est établi à 320 millions de dollars, soit un bond de 139 millions de dollars, ou 77 %, et le bénéfice net rajusté a été de 333 millions de dollars, soit une progression de 106 millions de dollars, ou 47 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté a été de 319 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 147 millions de dollars, ou 85 %, et le bénéfice net rajusté a été de 332 millions de dollars, en hausse de 116 millions de dollars, ou 54 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice du trimestre comprend aussi l'incidence d'un élément fiscal favorable de 24 millions de dollars. Au cours du trimestre considéré, certaines augmentations compensatoires sont survenues dans le revenu d'intérêt net et les provisions pour pertes sur créances comptabilisées pour les titres de créance classés comme prêts, ce qui a donné lieu à une incidence minimale sur les bénéfices.

L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné une baisse du bénéfice net comme présenté et rajusté respectivement de 14 millions de dollars et 15 millions de dollars, pour le trimestre considéré. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 7,4 %, contre 5,0 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

En dollars américains, les revenus ont été de 1 387 millions de dollars US pour le trimestre, soit une hausse de 300 millions de dollars US, ou 28 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse tient principalement à la forte croissance des prêts et des dépôts, aux acquisitions récentes ainsi qu'aux transferts entre les secteurs, en partie contrebalancés par la baisse des frais de découvert attribuables à la *Regulation E*. La marge sur les actifs productifs moyens a gagné 35 pdb pour s'établir à 3,76 % en regard du premier trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite d'un changement dans le calendrier des flux de trésorerie attendus sur certains titres de créance classés comme prêts. Les prêts moyens ont grimpé de 12,7 milliards de dollars US, ou 24 %, y compris les acquisitions. Compte non tenu des acquisitions ni des transferts entre les secteurs, les prêts moyens ont monté de 4,6 milliards de dollars US, ou 9 %, la moyenne des prêts aux particuliers ayant augmenté de 2,9 milliards de dollars US, ou 15 %, surtout par suite d'une hausse de 2,3 milliards de dollars US des prêts hypothécaires résidentiels et de l'augmentation de la moyenne des prêts aux entreprises de 1,7 milliard de dollars US, ou 5 %. Les dépôts moyens se sont accrus de 26,9 milliards de dollars US, ou 23 %, y compris les acquisitions. Compte non tenu des acquisitions, les dépôts moyens ont monté de 18,1 milliards de dollars US, ou 16 %, y compris une augmentation de 10,2 milliards de dollars US des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade. Le volume moyen des dépôts, compte non tenu de l'incidence des acquisitions et des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade, a progressé de 5,8 milliards de dollars US, ou 7 %. Les volumes de dépôts d'entreprises (compte non tenu des dépôts des gouvernements) ont monté de 3,0 milliards de dollars US, ou 11 %, les volumes de dépôts des gouvernements étant demeurés essentiellement stables, et les volumes de dépôts des particuliers ayant grimpé de 2,9 milliards de dollars US, ou 7 %.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 202 millions de dollars US, soit une augmentation de 11 millions de dollars US, ou 6 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation se compose d'une diminution de la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts de 46 millions de dollars US et d'une hausse de la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance classés comme prêts de 57 millions de dollars US. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts pour le trimestre s'est établie à 136 millions de dollars US, soit une

diminution de 46 millions de dollars US, ou 25 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. La diminution de la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts résulte de la baisse des radiations et du meilleur rendement du portefeuille de prêts. La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance classés comme prêts se rapporte principalement à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes et s'élevait à 66 millions de dollars US pour le trimestre par rapport à 9 millions de dollars US pour le premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances à l'égard des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes reflète la faiblesse du marché de l'habitation américain. La provision annualisée pour pertes sur créances à l'égard des prêts exprimée en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,82 %, soit 54 pdb de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances annualisée exprimée en pourcentage du volume de prêts aurait été de 0,73 % compte non tenu des transferts entre les secteurs, soit une baisse de 63 pdb par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts qui sont douteux, se sont inscrits à 1 174 millions de dollars US, soit une hausse de 156 millions de dollars US, ou 15 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique par les nouveaux prêts douteux nés sur le marché immobilier commercial américain, à cause du ralentissement de la reprise économique aux États-Unis, et les transferts entre les secteurs. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts et des prêts assurés (actifs acquis aux termes d'un accord de partage des pertes conclu avec la FDIC), exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,8 %, contre 1,9 % au 31 janvier 2010. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts atteignaient 1 567 millions de dollars US au 31 janvier 2011, soit une augmentation de 1 253 millions de dollars US par rapport au 31 janvier 2010. L'augmentation des prêts douteux nets à l'égard des titres de créance classés comme prêts tient au fait que la valeur comptable des titres est présentée comme ayant subi une perte, même si la provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée que pour l'augmentation des pertes sur créances prévues, laquelle est nettement moindre en raison du rang élevé des titres détenus.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 805 millions de dollars US, en hausse de 96 millions de dollars US, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 784 millions de dollars US, soit une hausse de 143 millions de dollars US, ou 22 %, amenée surtout par les investissements effectués dans l'entreprise principale, y compris les frais relatifs aux nouvelles succursales, les acquisitions récentes et les transferts entre les secteurs.

Le nombre moyen d'ETP s'est accru de 3 765, ou 20 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Cet accroissement tient aux acquisitions, à l'inclusion des transferts entre les secteurs et à l'ouverture de 34 nouvelles succursales depuis le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 58,2 % alors qu'il était de 65,2 % au premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 56,6 %, par rapport à 58,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

En dollars canadiens, le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour le trimestre a enregistré une hausse de 55 millions de dollars, ou 21 %, et le bénéfice net rajusté a augmenté de 50 millions de dollars, ou 18 %, comparativement au trimestre précédent. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 7,4 %, contre 6,3 % pour le trimestre précédent.

En dollars américains, les revenus pour le trimestre ont grimpé de 204 millions de dollars US, ou 17 %, comparativement au trimestre précédent, essentiellement par suite de l'accroissement des volumes de produits. La marge sur les actifs productifs moyens a gagné 26 pdb pour s'établir à 3,76 % par rapport au trimestre précédent, résultat surtout du calendrier des flux de trésorerie sur certains titres de créance qui sont classés comme prêts. Les prêts moyens ont augmenté de 6,0 milliards de dollars US, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent. Compte non tenu de l'acquisition de South Financial et des transferts entre les secteurs, les prêts moyens ont monté de 1,9 milliard de dollars US, ou 3 %, la moyenne des prêts aux particuliers ayant augmenté de 1,2 milliard de dollars US, ou 6 %, et la moyenne des prêts aux entreprises, de 0,5 milliard de dollars, ou 2 %. Les dépôts moyens ont progressé de 9,2 milliards de dollars US, ou 7 %, en regard du trimestre précédent, y compris une hausse de 2,1 milliards de dollars US des dépôts moyens de TD Ameritrade. Le volume moyen des dépôts, compte non tenu de l'incidence des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade ni de l'acquisition de South Financial, s'est accru de 1,3 milliard de dollars US, ou 2 %, le volume des dépôts d'entreprises (compte non tenu des dépôts des gouvernements) ayant augmenté de 1 %, les dépôts des gouvernements ayant légèrement fléchi et le volume des dépôts des particuliers s'étant hissé de 3 %.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre a enregistré une hausse de 60 millions de dollars US, ou 42 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance classés comme prêts a augmenté de 53 millions de dollars US par rapport au trimestre précédent. La hausse de la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance classés comme prêts découle surtout de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances à l'égard des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, lesquelles ont augmenté en raison de la fragilité du marché de l'habitation aux États-Unis. La provision annualisée pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,82 %, en baisse de 3 pdb en regard du trimestre précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, aurait été de 0,73 % compte non tenu des transferts entre les secteurs, soit une baisse de 12 pdb par rapport au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts qui sont douteux, ont totalisé 1 174 millions de dollars US, soit une augmentation de 78 millions de dollars US, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Cette augmentation s'explique en grande partie par les nouveaux prêts douteux et par la baisse des niveaux de radiations. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts ni des prêts assurés (actifs acquis aux termes d'un accord de partage des pertes conclu avec la FDIC), exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,76 %, contre 1,75 % au 31 octobre 2010. Les titres de créance douteux classés comme prêts ont totalisé 1 567 millions de dollars US, soit une hausse de 557 millions de dollars US, ou 55 %, en regard du trimestre précédent. La hausse d'un trimestre à l'autre cadre avec les attentes de la direction.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 64 millions de dollars US, ou 9 %, plus élevés qu'au trimestre précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont monté de 70 millions de dollars US, ou 10 %, conséquence surtout de la récente acquisition de South Financial, des transferts entre les secteurs et des nouvelles succursales.

Le nombre moyen d'ETP s'est accru de 1 778, ou 8 %, en regard du trimestre précédent, sous l'effet surtout de l'acquisition de South Financial et des nouvelles succursales. Le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 58,2 %, par rapport à 62,6 % pour l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 56,6 %, par rapport à 60,4 % pour l'exercice précédent.

Perspectives

La croissance des prêts a cadré avec nos attentes au premier trimestre de 2011 et devrait se poursuivre pendant l'exercice 2011, attisée par les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts commerciaux. La croissance interne des dépôts devrait continuer d'être stimulée par les succursales existantes. Selon nos prévisions de croissance, nos bénéfices trimestriels nets devraient s'inscrire autour de 300 millions de dollars US pour le reste de l'exercice. Bien que l'incidence de la *Regulation E* ait été entièrement intégrée dans les bénéfices à compter du trimestre considéré, le *Durbin Amendment*, disposition de la loi Dodd-Frank, pourrait faire davantage pression sur les bénéfices. Selon la loi Dodd-Frank, la Réserve fédérale est chargée d'établir des commissions d'interchange qui sont raisonnables et proportionnelles aux coûts de traitement des opérations. Comme proposées, les limites à appliquer aux commissions d'interchange sur les débits devraient réduire de façon considérable les revenus d'interchange tirés des cartes de débit. Le projet de règlements a été publié aux fins de consultation, et son incidence financière ne peut être déterminée pour le moment. Toutefois, des stratégies d'atténuation sont en cours d'élaboration afin de récupérer l'incidence défavorable possible sur les revenus que pourrait avoir la mise en œuvre de la nouvelle réglementation.

Services bancaires de gros

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Revenu d'intérêts net (équivalence fiscale)	375 \$	416 \$	513 \$
Revenus autres que d'intérêts	352	261	400
Total des revenus	727	677	913
Provision pour pertes sur créances	6	23	8
Frais autres que d'intérêts	391	324	376
Bénéfice net – comme présenté	237	95	372
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹			
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	121	–
Bénéfice net – rajusté	237 \$	216 \$	372 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	31	32	34
Rendement du capital investi	29,4 %	25,6 %	45,2 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	53,8 %	47,9 %	41,2 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 388	3 373	3 091

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 237 millions de dollars, en baisse de 135 millions de dollars, ou 36 %, par rapport au record atteint au premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse reflète l'écart par rapport au contexte inhabituellement favorable qui prévalait au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les conditions de marché normalisées du trimestre considéré ont donné lieu à un repli des activités de transaction d'instruments à taux fixe et d'instruments de crédit ainsi qu'à une diminution des prêts aux grandes entreprises. Ces baisses ont été en partie compensées par les gains du portefeuille de placement. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 29,4 %, contre 45,2 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités relatives aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les revenus ont été de 727 millions de dollars pour le trimestre considéré, soit 186 millions de dollars, ou 20 %, de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, qui avait été excellent. À l'exercice précédent, les conditions de marché favorables, qui étaient caractérisées par le resserrement des écarts de crédit et par l'activité accrue de la clientèle, avaient donné lieu à un rendement général solide et avaient permis de modifier un nombre de transactions ou d'en sortir d'une manière profitable. Les résultats des activités de transaction pour le trimestre reflètent un repli de l'activité induite par les clients du fait des conditions de marché plus modérées, qui sont dues à une diminution des possibilités de transactions et à un resserrement de l'écart acheteur-vendeur. Les transferts entre les secteurs et la diminution des volumes de prêts aux grandes entreprises, à mesure que les clients se tournent vers d'autres formes de financement, ont aussi contribué à la baisse des revenus. Ces baisses des revenus d'un exercice à l'autre ont été en partie compensées par des gains réalisés sur l'abandon du portefeuille d'actions de sociétés fermées, ce qui contraste avec l'activité restreinte notée au premier trimestre de l'exercice précédent, et par l'accroissement des honoraires de prise ferme attribuable aux activités d'émission des clients, stimulées par les bas taux d'intérêt et les marchés boursiers en mode reprise.

La provision pour pertes sur créances comprend les provisions spécifiques pour pertes sur créances et le coût de la protection de crédit, déduction faite de tout recouvrement sur les provisions comptabilisées par le passé. S'inscrivant à 6 millions de dollars, la provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été légèrement inférieure à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des deux trimestres se limite essentiellement aux coûts de protection de crédit. Les prêts douteux nets ont atteint 36 millions de dollars, en baisse de 109 millions de dollars, ou 75 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établis à 391 millions de dollars, soit 15 millions de dollars, ou 4 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des frais relatifs à l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle, contrebalancée en partie par la diminution de la rémunération variable proportionnelle à la baisse des revenus.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires de gros pour le trimestre a bondi de 142 millions de dollars, ou 149 %, et le bénéfice net rajusté a monté de 21 millions de dollars, ou 10 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation du bénéfice net rajusté est principalement attribuable aux gains du portefeuille d'actions de sociétés fermées et à la diminution des provisions pour pertes sur créances, en partie neutralisés par des frais accrus. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 29,4 %, contre 25,6 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont augmenté de 50 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des gains du portefeuille d'actions de sociétés fermées. Les revenus tirés des transactions d'instruments à taux fixe et d'instruments de crédit ont progressé du fait de la recrudescence des activités de transaction des clients à l'échelle internationale, à mesure que les préoccupations à l'égard des marchés du crédit en Europe s'estompaient. Cette progression a été en partie neutralisée par l'incidence positive, au trimestre précédent, de la réduction du risque de crédit de la contrepartie à des instruments dérivés, résultant du resserrement des écarts de crédit, et par la diminution du revenu d'intérêts net au trimestre considéré attribuable aux transferts entre les secteurs. Les revenus tirés des titres liquides ont augmenté, attisés par la hausse des commissions à mesure que les marchés boursiers ont continué de remonter, alors que les revenus tirés des dérivés sur actions ont reculé sous l'effet de la baisse des revenus liés aux transactions avec des clients. Les commissions de prise ferme ont augmenté sous l'effet, essentiellement, du regain des activités d'émission d'actions et de la vigueur soutenue des activités de montage de titres de créance, en partie contrebalancés par le repli des honoraires tirés des services-conseils et des opérations de fusion et d'acquisition.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a baissé de 17 millions de dollars en regard du trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par une provision pour placements dans des titres de participation privés qui avait été constituée au trimestre précédent. Les prêts douteux nets ont reculé de 6 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au trimestre précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont monté de 67 millions de dollars, ou 21 %, comparativement au trimestre précédent, conséquence surtout de la rémunération variable.

Perspectives

Dans l'ensemble, grâce à l'investissement soutenu dans notre entreprise et notre stratégie axée sur les clients, nous croyons occuper une position enviable pour l'avenir. Cependant, les marchés financiers laissant entrevoir une stabilité prolongée, la robustesse des revenus tirés des montages et des activités de fusions et d'acquisitions devrait se maintenir. Le revenu de transaction en tirera lui aussi profit à mesure que les banques centrales intensifieront leurs activités d'émission de titres de créance et que les bénéfices s'amélioreront par suite de placements dans de nouvelles initiatives d'affaires. Nous prévoyons que le rendement à court terme se maintiendra à l'intérieur de notre cible de notre prévision de bénéfices de 175 à 225 millions de dollars.

Siège social

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>		
	31 janvier 2011	31 octobre 2010	31 janvier 2010
Bénéfice net – comme présenté	(102) \$	(290) \$	(120) \$
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹			
Amortissement des actifs incorporels ²	112	115	112
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées disponibles à la vente	(81)	8	(4)
Diminution de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	3	4	7
Économie d'impôts sur les bénéfices liée aux modifications des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	(11)
Reprise de provision pour réclamations d'assurance	–	–	(17)
Total des rajustements pour les éléments à noter	34	127	87
Perte nette – rajustée	(68) \$	(163) \$	(33) \$
Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée			
Titrisation nette	(21) \$	(2) \$	(5) \$
Frais nets du Siège social	(113)	(161)	(62)
Divers	66	–	34
Perte nette – rajustée	(68) \$	(163) \$	(33) \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

² À compter du premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Le secteur Siège social a subi une perte nette comme présentée de 102 millions de dollars pour le trimestre, contre une perte nette comme présentée de 120 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre a été de 68 millions de dollars, par rapport à 33 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la perte nette rajustée en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent est principalement le fait d'une augmentation des frais nets du Siège social et d'une baisse des gains de titrisation, ainsi que de l'incidence d'activités de couverture et de trésorerie favorables et d'une économie d'impôts comptabilisée à l'exercice précédent. Ces variations ont été en partie contrebalancées par l'incidence favorable des transferts entre les secteurs et par l'augmentation des bénéfices réalisés sur le capital non réparti.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 102 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 290 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre a été de 68 millions de dollars, par rapport à 163 millions de dollars pour le trimestre précédent. La baisse de la perte nette rajustée découle essentiellement d'une baisse des frais nets du Siège social, des transferts entre les secteurs, de l'augmentation des bénéfices réalisés sur le capital non réparti et de la dépréciation du placement dans Symcor comptabilisée au trimestre précédent. Ces variations favorables ont été en partie annulées par des gains de titrisation moindres.

Perspectives

Avec prise d'effet à l'exercice 2011, nous avons modifié les méthodes d'attribution des coûts et d'établissement des prix de transfert intersectoriels. Dans l'avenir, cette modification devrait donner lieu à une baisse des pertes dans le secteur Siège social. Bien que les résultats du Siège social soient intrinsèquement difficiles à prévoir de par leur nature et qu'ils puissent comprendre une certaine volatilité, nous prévoyons que les pertes du Siège social seront moindres que celles présentées au trimestre considéré. Nous nous attendons à présenter des pertes nettes variant de 80 millions de dollars à 120 millions de dollars pour chacun des autres trimestres de l'exercice 2011, marquant ainsi une baisse par rapport à la perte nette sur douze mois de l'exercice 2010, essentiellement causée par la modification susmentionnée.

Transferts entre les secteurs

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes pour les activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté un changement à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant répartis dans d'autres secteurs d'activité. Ces changements n'ont aucune incidence sur les résultats financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le tableau suivant présente les transferts entre les secteurs pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011.

Incidence des transferts entre les secteurs

(en millions de dollars canadiens)

*Trois mois terminés le**31 janvier 2011*

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Augmentation (diminution) des revenus	(59) \$	–	\$ 36	\$ (18)	\$ 41	– \$
Augmentation (diminution) des frais	(10)	2	18	3	(13)	–
Augmentation (diminution) de la provision pour pertes sur créances	(16)	–	16	–	–	–
Augmentation (diminution) du bénéfice net	(26)	(1)	1	(15)	41	–

REVUE DU BILAN

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Le **total des actifs** s'établissait à 616 milliards de dollars au 31 janvier 2011, soit 3 milliards de dollars, ou 1 %, de moins qu'au 31 octobre 2010. La diminution nette reflète une baisse de 12 milliards de dollars des autres actifs, une baisse de 2 milliards de dollars des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et un repli de 1 milliard de dollars des valeurs mobilières prises en pension, contrebalancés en partie par une augmentation de 7 milliards de dollars des valeurs mobilières et une hausse de 5 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts). L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 3 milliards de dollars la valeur du total des actifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **valeurs mobilières** ont enregistré une augmentation de 7 milliards de dollars attribuable à la hausse des valeurs mobilières disponibles à la vente, reflétant l'investissement des dépôts de TD Ameritrade et la montée des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, principalement du côté des Services bancaires de gros. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 1 milliard de dollars la valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont grimpé de 5 milliards de dollars, en grande partie sous l'effet de la croissance des volumes dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui reflète les hausses des prêts résidentiels et des prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait reculer de 1 milliard de dollars la valeur des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres actifs** ont baissé de 12 milliards de dollars, surtout par suite d'une diminution de 11 milliards de dollars des dérivés dans le secteur des Services bancaires de gros, qui résulte de la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt.

Le **total des passifs** s'établissait à 575 milliards de dollars au 31 janvier 2011, soit 2 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2010. La diminution nette comprend essentiellement une baisse de 11 milliards de dollars des autres passifs, en partie annulée par une hausse de 9 milliards de dollars des dépôts. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 3 milliards de dollars la valeur des passifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts** ont grimpé de 9 milliards de dollars, surtout du fait d'une croissance de 8 milliards de dollars des dépôts d'entreprises et de gouvernements, surtout dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, et d'une augmentation de 3 milliards de dollars des dépôts des particuliers, essentiellement dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une baisse de 2 milliards de dollars des dépôts auprès de banques. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 3 milliards de dollars la valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres passifs** ont diminué de 11 milliards de dollars, en raison surtout d'une baisse des dérivés induite principalement par les Services bancaires de gros, résultat des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

L'**avoir des actionnaires** s'établissait à 42 milliards de dollars au 31 janvier 2011, soit 1 milliard de dollars, ou 2 %, de moins qu'au 31 octobre 2010. La diminution nette comprend essentiellement une baisse de 2 milliards de dollars du cumul des autres éléments du résultat étendu, en partie compensée par une hausse de 1 milliard de dollars des bénéfices non répartis.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2011 par rapport au T1 2010

Au 31 janvier 2011, les prêts douteux bruts s'élevaient à 4 089 millions de dollars, soit une augmentation de 1 381 millions de dollars, ou 51 %, depuis le 31 janvier 2010. Cette augmentation reflète surtout une hausse de 1 405 millions de dollars liée aux titres de créance classés comme prêts, en partie contrebalancée par une réduction des prêts douteux bruts dans les Services bancaires de gros. Au 31 janvier 2011, les prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, totalisaient 3 357 millions de dollars, contre 2 102 millions de dollars au 31 janvier 2010.

La provision pour pertes sur créances, qui atteignait 2 641 millions de dollars au 31 janvier 2011, se composait de provisions spécifiques de 732 millions de dollars et d'une provision générale de 1 615 millions de dollars. Les provisions spécifiques ont monté de 126 millions de dollars, ou 21 %, depuis le 31 janvier 2010. La provision générale a diminué de 239 millions de dollars, ou 13 %, en regard du 31 janvier 2010. La Banque constitue une provision générale pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore désignés comme douteux.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2011 par rapport au T4 2010

Les prêts douteux bruts ont marqué une hausse de 633 millions de dollars, ou 18 %, depuis le 31 octobre 2010 qui s'explique par une augmentation liée aux titres de créance classés comme prêts. Les prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, ont augmenté de 578 millions de dollars depuis le 31 octobre 2010.

Au 31 janvier 2011, les provisions spécifiques avaient grimpé de 55 millions de dollars, ou 8 %, depuis le 31 octobre 2010. La provision générale a baissé de 17 millions de dollars depuis le 31 octobre 2010.

Variation des prêts douteux bruts et des acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011	Trois mois terminés les	
		31 octobre 2010	31 janvier 2010
Solde au début de la période – prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	2 253 \$	2 177 \$	2 070 \$
Ajouts	776	918	1 062
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(350)	(390)	(364)
Radiations	(395)	(438)	(443)
Écart de conversion et autres rajustements	(26)	(14)	(10)
Solde à la fin de la période – prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	2 258 \$	2 253 \$	2 315 \$
Autres prêts			
Titres de créance classés comme prêts ¹	1 798 \$	1 170 \$	393 \$
Prêts assurés par la FDIC ²	33	33	–
Solde à la fin de la période	4 089 \$	3 456 \$	2 708 \$

¹ Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» sous la rubrique «Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD» du présent document.

² Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2011	31 octobre 2010	Aux
			31 janvier 2010
Provision spécifique – prêts inscrits au bilan	732 \$	677 \$	606 \$
Provision générale – prêts inscrits au bilan	1 615	1 632	1 854
Provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan	294	278	271
Total	2 641 \$	2 587 \$	2 731 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique	3 357 \$	2 779 \$	2 102 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets	1,19 %	1,00 %	0,80 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts (ratio trimestriel)	0,60 %	0,60 %	0,79 %

Prêts à risque

Au 31 janvier 2011, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 1,9 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2010) principalement composés de prêts automobiles canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,62 % sur une année (environ 5,0 % au 31 octobre 2010). Le portefeuille continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce, la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et comptabilisées au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test pour dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, selon lequel la Banque établit deux types de provisions : des provisions spécifiques et une provision générale. Une provision spécifique est constituée à l'égard des pertes qui sont identifiables au niveau des titres de créance pris individuellement lorsqu'il y a une indication objective de détérioration de la qualité du crédit, auquel moment la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. La provision générale était de 141 millions de dollars au 31 janvier 2011. La provision pour pertes sur prêts inscrite au premier trimestre de 2011 s'est élevée à 42 millions de dollars, contre 9 millions de dollars au premier trimestre de 2010 et 2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010. L'augmentation de la provision pour pertes sur prêts reflète la faiblesse du marché de l'habitation américain.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque a retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit ont été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques inhérents à la totalité du portefeuille de la Banque. Par conséquent, 63 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net sur le capital de l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et de deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées.

Le marché pour ces valeurs mobilières a été plus actif qu'au cours des exercices précédents, ce qui a donné lieu à un gain latent de 291 millions de dollars US pour l'exercice terminé le 31 janvier 2011.

Le tableau ci-dessous donne la juste valeur des titres par année de génération.

Obligations Alt-A et à prime jumbo garanties par une hypothèque non liées à des organismes par année de génération

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime jumbo		Au	
	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur
31 janvier 2011						
2003	255 \$	276 \$	319 \$	335 \$	574 \$	611 \$
2004	428	454	298	313	726	767
2005	670	730	420	430	1 090	1 160
2006	390	379	331	335	721	714
2007	602	588	339	362	941	950
Total des valeurs mobilières, déduction faite des provisions spécifiques	2 345 \$	2 427 \$	1 707 \$	1 775 \$	4 052 \$	4 202 \$
Moins : provision générale					141	
Total					3 911 \$	
31 octobre 2010						
2003	275 \$	309 \$	393 \$	424 \$	668 \$	733 \$
2004	454	502	383	415	837	917
2005	697	769	484	509	1 181	1 278
2006	406	394	380	391	786	785
2007	616	635	375	398	991	1 033
Total des valeurs mobilières, déduction faite des provisions spécifiques	2 448 \$	2 609 \$	2 015 \$	2 137 \$	4 463 \$	4 746 \$
Moins : provision générale					160	
Total					4 303 \$	

SITUATION DU CAPITAL

La Banque se conforme à la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %. Aux fins des fonds propres réglementaires, le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2011	31 octobre 2010	<i>Aux</i> 31 janvier 2010
Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit	167 736 \$	167 297 \$	159 947 \$
Risque de marché	3 627	4 474	4 061
Risque d'exploitation	27 872	28 139	26 636
Total des actifs pondérés en fonction des risques	199 235 \$	199 910 \$	190 644 \$
Fonds propres de première catégorie	25 384 \$	24 386 \$	21 963 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹	12,7 %	12,2 %	11,5 %
Total des fonds propres ²	32 235 \$	31 070 \$	28 177 \$
Ratio du total des fonds propres ³	16,2 %	15,5 %	14,8 %
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ⁴	17,1	17,5	17,6

¹ Le ratio des fonds propres de première catégorie correspond au total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

² Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

³ Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Au 31 janvier 2011, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque était de 12,7 % par rapport à 12,2 % au 31 octobre 2010. L'augmentation résulte principalement des solides bénéfiques et de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Banque et de l'exercice d'options sur actions. Le ratio du total des fonds propres s'établissait à 16,2 % au 31 janvier 2011, par rapport à 15,5 % au 31 octobre 2010. La hausse s'explique en bonne partie par les mêmes éléments que ceux indiqués ci-dessus.

La Banque continue à détenir des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

Pour de plus amples renseignements au sujet des fonds propres, se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires. Pour en savoir plus sur les fonds propres réglementaires, se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

MODIFICATIONS FUTURES À L'ACCORD DE BÂLE

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des nouvelles règles internationales sur l'adéquation des fonds propres et les liquidités visant les banques. Couramment appelées «Bâle III», ces propositions en matière de fonds propres visent à relever la qualité, la quantité, la transparence et l'uniformité des fonds propres bancaires, de même qu'à décourager l'endettement et la prise de risques excessifs et à réduire la procyclicité. Conjointement avec les nouvelles normes mondiales en matière de liquidités harmonisées à l'échelle internationale, Bâle III a pour but de fournir un cadre réglementaire afin d'affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

En janvier 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a complété le libellé définitif des règles par des lignes directrices additionnelles portant sur les fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Selon ces lignes directrices, tous les instruments de fonds propres doivent comporter des caractéristiques liées à l'absorption des pertes. En fonction de l'évaluation de la viabilité réalisée par l'organisme de réglementation, ces caractéristiques peuvent exiger que le capital soit déprécié ou que des instruments soient convertis en capitaux propres. Les règles en cause prévoient une période de transition et de retrait progressif pour les instruments de fonds propres qui ne satisfont pas aux exigences de Bâle III, y compris les caractéristiques des fonds propres d'urgence pour non-viabilité.

En février 2011, le BSIF a publié son plan d'action lié à la mise en œuvre de Bâle III. Toutes les banques devront mettre en œuvre les règles en matière de fonds propres de Bâle III à compter du premier trimestre de l'exercice 2013. Les exigences minimales du BSIF devraient être conformes au plan de transition relatif à Bâle III présenté par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Aux termes du plan de transition, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives au ratio de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon Bâle III, les normes minimales en matière de fonds propres exigent, entre autres, un ratio d'actions ordinaires de 4,5 %, un ratio des fonds propres de première catégorie de 6,0 % et un ratio du total des fonds propres de 8,0 %. À cela s'ajoute un coussin de conservation de fonds propres de 2,5 %. Si une banque utilise toute partie de son coussin de conservation de 2,5 % pour absorber des pertes pendant des périodes de stress financier ou économique, les distributions de bénéfices qu'elle effectuera (p. ex., dividendes, rachats d'actions et rémunération discrétionnaire) feront l'objet de limites. Le montant de ces limites est lié au niveau d'utilisation du coussin de conservation.

L'incidence qu'auront sur TD les nouvelles règles en matière de fonds propres de Bâle III se traduira par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et par de nouveaux éléments qui devront être déduits de l'avoir réglementaire des actionnaires ordinaires. Nous sommes toujours d'avis que notre

solide situation de capital actuelle, soit un excédent d'environ 6 milliards de dollars, et la capacité de nos secteurs d'activité de générer du capital au cours des deux prochains exercices nous permettront de respecter les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle III. D'après nos prévisions et notre compréhension actuelles du libellé des règles de Bâle III, nous nous attendons à ce que notre ratio d'instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie au premier trimestre de 2013 varie entre 9 % et 10 %. Si nous appliquons dès lors l'ensemble des règles de Bâle III qui seront applicables en 2019 (c.-à-d., sans mesures transitoires), nous prévoyons que notre ratio des instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie au premier trimestre de l'exercice 2013 variera entre 7 % et 8 %. Par conséquent, nous ne prévoyons pas devoir apporter des changements importants aux activités ni mobiliser de nouveaux capitaux propres ordinaires pour arriver à respecter les exigences de Bâle III.

À notre avis, aux termes de Bâle III, l'ensemble des instruments de fonds propres de nature autre qu'ordinaire de première et de deuxième catégories de TD qui sont en circulation, à l'exception de certains instruments émis par des filiales américaines de TD, ne seront plus admissibles à titre de fonds propres réglementaires et seront assujettis à une période de transition progressive de 10 ans débutant en janvier 2013. Le 7 février 2011, par suite du préavis publié le 4 février 2011 par le BSIF dans lequel le BSIF énonce ses attentes en ce qui concerne l'utilisation des droits de rachat d'instruments de fonds propres non admissibles prévus dans les clauses d'événements réglementaires, TD a annoncé ne prévoir exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire qu'en 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 qui seront en circulation à ce moment. Au 31 janvier 2011, le montant en capital des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 émis et en circulation totalisait 450 millions de dollars. La prévision de TD est fondée sur un nombre de facteurs et d'hypothèses, lesquels sont présentés dans le communiqué de presse du 7 février 2011.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

La prestation de services financiers comporte des risques qu'il faut prendre de façon prudente en vue d'assurer une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de capacité de risque à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre comporte une définition de la capacité de la Banque à supporter ces risques, élaborée selon une démarche exhaustive qui prend en considération à la fois le contexte en matière de risques et le contexte d'exploitation de la Banque. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée. Nous surveillons les risques propres à chacune des entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rendons compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel 2010. Certains risques sont présentés ci-après. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport de gestion 2010.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque d'illiquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période terminée le 31 janvier 2011.

RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente les expositions brutes au risque de crédit, compte non tenu des éléments atténuant le risque de crédit.

Expositions au risque de crédit – Approches standard et NI avancée¹

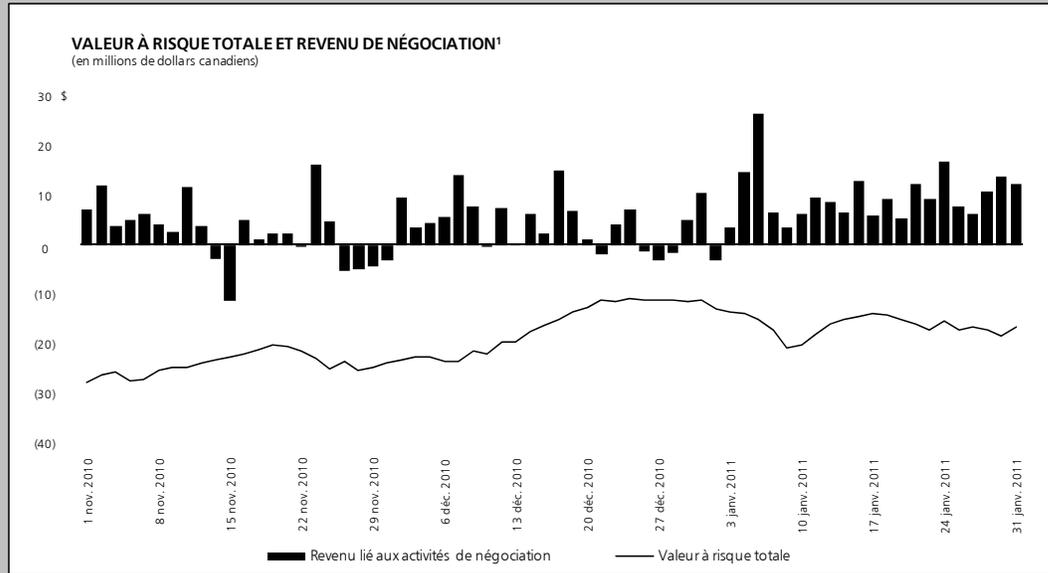
(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011			31 octobre 2010		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	14 507 \$	150 340 \$	164 847 \$	13 486 \$	146 777 \$	160 263 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	42 941	42 941	–	40 940	40 940
Autres expositions aux produits de détail	18 219	28 459	46 678	17 943	28 205	46 148
	32 726	221 740	254 466	31 429	215 922	247 351
Risque de crédit autre que de détail						
Entreprises	50 440	106 357	156 797	50 436	114 603	165 039
Emprunteurs souverains	6 642	63 361	70 003	8 872	63 633	72 505
Banques	21 046	118 903	139 949	20 916	112 003	132 919
	78 128	288 621	366 749	80 224	290 239	370 463
Expositions brutes au risque de crédit	110 854 \$	510 361 \$	621 215 \$	111 653 \$	506 161 \$	617 814 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent les expositions en cas de défaut (ECD) et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions à la titrisation et les expositions sur actions.

RISQUE DE MARCHÉ

Le graphique ci-dessous présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque et le revenu lié aux activités de négociation¹ dans le secteur Services bancaires de gros. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2011, le revenu lié aux activités de négociation a été positif pendant 80 % des jours de négociation. Les pertes au cours du trimestre n'ont, à aucun jour de négociation, dépassé la valeur à risque.



¹ Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net. Le revenu lié aux activités de négociation figurant dans le graphique ci-dessus exclut le revenu lié aux variations de la juste valeur des engagements de prêts. Les engagements ne sont pas inclus dans la mesure de la valeur à risque, car ils ne sont pas gérés comme des positions de négociation. Au premier trimestre de 2011, nous avons enregistré 13 jours de perte de négociation sans jamais dépasser la valeur à risque.

Le tableau qui suit présente la moyenne, à la fin du trimestre, de l'utilisation (haut et bas) de la valeur à risque totale.

Utilisation de la valeur à risque

(en millions de dollars canadiens)

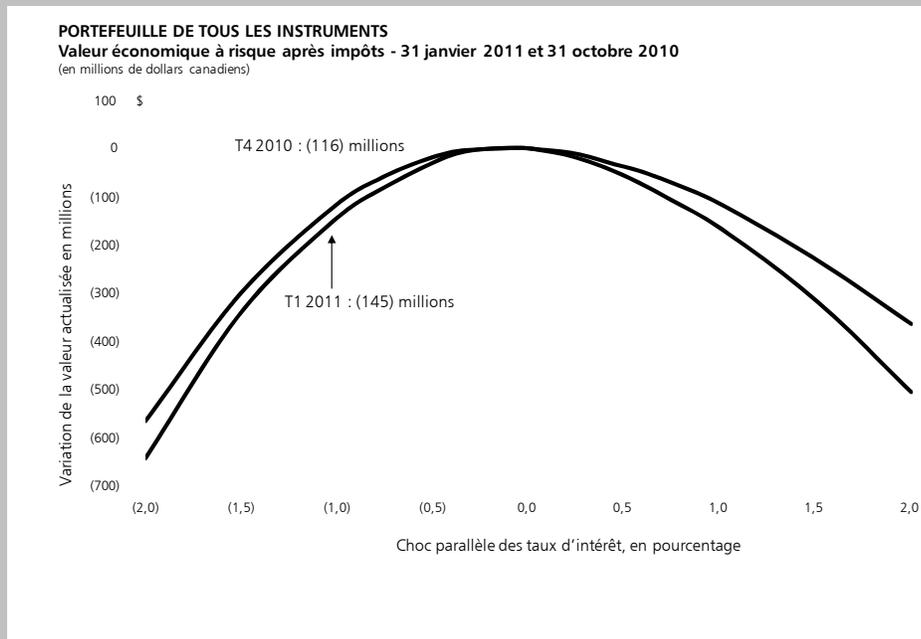
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Trois mois terminés les	
					31 janvier 2011	31 octobre 2010
Risque de taux d'intérêt et d'écart de taux de crédit	14,9 \$	12,3 \$	17,2 \$	7,6 \$	12,6 \$	13,1 \$
Risque sur titres de participation	5,7	5,5	6,5	4,6	7,8	8,5
Risque de change	1,6	2,9	5,9	1,1	2,5	2,5
Risque de marchandises	1,4	0,9	1,5	0,6	1,1	1,6
Risque propre aux titres de créance	10,2	13,7	22,4	7,6	17,2	18,5
Effet de diversification ¹	(17,3)	(16,2)	négl. ²	négl. ²	(18,9)	(20,6)
Total de la valeur à risque	16,5 \$	19,1 \$	27,8 \$	10,9 \$	22,3 \$	23,6 \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique qui suit présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 janvier 2011, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 115,2 millions de dollars après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 144,8 millions de dollars après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique de l'avoir des actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

Sensibilité de la valeur économique à risque après impôts par monnaie

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011		31 octobre 2010		Aux 31 janvier 2010	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(3,3) \$	(81,3) \$	(12,4) \$	(68,1) \$	(18,4) \$	(42,4) \$
Dollar américain	(111,9)	(63,5)	(153,0)	(48,4)	(41,6)	(103,8)
	(115,2) \$	(144,8) \$	(165,4) \$	(116,5) \$	(60,0) \$	(146,2) \$

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de crise. Dans le cadre de perte de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider une trop grande partie de nos actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure l'accès à des fonds adéquats.

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès au financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance, des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux et les prélèvements de montants sur des lignes de crédit consenties inutilisées, et combler les besoins opérationnels prévus à court terme. De plus, nous incluons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le papier commercial adossé à des actifs (PCAA).

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en espèces. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas considérés comme étant facilement convertibles en espèces.

Notre situation d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et l'utilisation des lignes de crédit, ainsi que les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 31 janvier 2011, notre situation globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de «stress combiné critique» applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et Services bancaires de gros, s'établissait à 11,4 milliards de dollars (10,7 milliards de dollars au 31 octobre 2010). Au 31 janvier 2011, la situation d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 5,6 milliards de dollars (7 milliards de dollars au 31 octobre 2010).

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période maximale de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Le 31 janvier 2011, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 20,2 milliards de dollars (15,4 milliards de dollars au 31 octobre 2010), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 14,0 milliards de dollars (13,4 milliards de dollars au 31 octobre 2010).

Bien que chacun de nos secteurs d'exploitation ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques d'illiquidité, nous gérons aussi la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans de financement d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Il pourrait aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces opérations. Nous examinons régulièrement le niveau de sûretés accru dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de la Banque. Nous sommes d'avis que l'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être facilement géré dans le cours normal des affaires; toutefois, un abaissement plus important pourrait avoir une incidence davantage marquée qui se traduirait par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de présenter des sûretés additionnelles dans l'intérêt de nos contreparties. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble du secteur des services financiers.

Notations de crédit

Au 31 janvier 2011¹

Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aaa	Négative
S&P	A-1+	AA-	Positive
Fitch	F-1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (haut)	AA	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/investor/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, elle doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Les SA consolidées sont présentées dans le bilan consolidé intermédiaire de la Banque.

Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Tous les produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou des tiers canadiens autres que des SA. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes SA non consolidées, d'importantes SAA non consolidées et de tiers canadiens autres que des SA sont décrites ci-après.

Créances titrisées par la Banque en tant qu'initiatrice¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011						Aux		31 octobre 2010			
	SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA		SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA	
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés
Prêts hypothécaires résidentiels	– \$	– \$	22 366 \$	599 \$	21 439 \$	660 \$	– \$	– \$	21 721 \$	602 \$	21 722 \$	711 \$
Prêts aux particuliers	6 393	118	–	–	–	–	6 555	121	–	–	–	–
Prêts hypothécaires commerciaux	–	–	49	–	710	6	–	–	49	–	564	3
Total des créances	6 393 \$	118 \$	22 415 \$	599 \$	22 149 \$	666 \$	6 555 \$	121 \$	21 770 \$	602 \$	22 286 \$	714 \$

¹ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts cédés à des structures de titrisation en raison de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

Prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts aux particuliers au moyen de SAA ainsi qu'au moyen de conduits monocédants par l'entremise de SAA. Au 31 janvier 2011, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocédants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2010), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à 1,5 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2010). Bien que la probabilité de perte ait été négligeable, au 31 janvier 2011, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2010), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2010) se rapportait à des prêts aux particuliers qui étaient assurés par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 118 millions de dollars (121 millions de dollars au 31 octobre 2010) liés à la marge excédentaire.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, mais qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 31 janvier 2011, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 5,2 milliards de dollars (5,3 milliards de dollars au 31 octobre 2010). De plus, au 31 janvier 2011, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,8 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2010) à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques. Au 31 janvier 2011, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 72 millions de dollars (73 millions de dollars au 31 octobre 2010) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures d'accueil canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

Exposition aux actifs de tiers titrisés par des conduits soutenus par la Banque

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2011		Aux 31 octobre 2010	
	Exposition et notations des SA non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notations des SA non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	1 660 \$	2,7 \$	1 637 \$	3,0 \$
Prêts sur cartes de crédit	500	1,5	500	1,7
Prêts et crédit-bail – automobile	1 469	1,9	1 561	1,7
Prêts et crédit-bail – matériel	253	1,0	306	1,1
Comptes clients	1 308	2,0	1 287	2,2
Total des risques	5 190 \$	2,1 \$	5 291 \$	2,2 \$

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 31 janvier 2011, la Banque détenait 251 millions de dollars (354 millions de dollars au 31 octobre 2010) de PCAA émis par des conduits multicédants et des conduits monocédants soutenus par la Banque, dans la catégorie des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans son bilan consolidé intermédiaire.

Exposition à des conduits soutenus par des tiers

La Banque n'était pas exposée à des conduits de tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties, celles-ci étant toutes arrivées à échéance au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2010.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010 était négligeable.

Autres placements et produits de financement

Autres opérations de financement

En avril 2010, la Banque a abandonné des opérations qui offraient un financement à coût économique à des sociétés clientes américaines par l'entremise d'EDDV. La Banque n'offre plus de financement à ces sociétés clientes en vertu de ces arrangements et, au 31 juillet 2010, elle n'était plus exposée à ces EDDV.

Exposition aux titres adossés à des créances

Depuis la décision prise en 2005 de mettre fin à ses activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. La juste valeur nette totale de la protection non financée liée aux titres adossés à des créances en circulation était de (4) millions de dollars au 31 janvier 2011 ((3) millions de dollars au 31 octobre 2010), et représente les expositions résiduelles compte non tenu des couvertures. Ces titres adossés à des créances sont composés de titres de créance de sociétés et ne sont pas exposés aux prêts hypothécaires à risque américains. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le groupe Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur selon des techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés et sont incluses dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur comme elle est présentée à la note 29 afférente aux états financiers consolidés de 2010.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 31 afférente aux états financiers consolidés de 2010 sont aussi des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 janvier 2011 (pas importante au 31 octobre 2010).

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

Résultats trimestriels

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011				2010				Trois mois terminés les	
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	2009	
Revenu d'intérêts net	3 165 \$	2 983 \$	2 921 \$	2 790 \$	2 849 \$	2 825 \$	2 833 \$	2 940 \$		
Revenus autres que d'intérêts	2 295	2 034	1 823	1 977	2 188	1 893	1 834	1 385		
Total des revenus	5 460	5 017	4 744	4 767	5 037	4 718	4 667	4 325		
Provision pour pertes sur créances	414	404	339	365	517	521	557	772		
Frais autres que d'intérêts	3 193	3 263	2 966	2 953	2 981	3 095	3 045	3 051		
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	343	374	310	308	270	132	209	(8)		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	26	27	26	26	27	27	28	28		
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	57	45	74	61	55	67	84	63		
Bénéfice net – comme présenté	1 541	994	1 177	1 176	1 297	1 010	912	545		
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹										
Amortissement des actifs incorporels ²	112	115	117	123	112	116	122	127		
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(81)	8	14	(23)	(4)	73	43	134		
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	13	18	5	–	46	89	70	50		
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	3	4	(9)	2	7	19	75	44		
Économie d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	–	(11)	–	–	–		
Reprise de provision pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	(17)	–	–	–		
Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros ³	–	–	–	(44)	–	–	46	77		
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	–	39		
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	–	–	–	–	35	–		
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	121	–	–	–	–	–	–		
Total des rajustements pour les éléments à noter	47	266	127	58	133	297	391	471		
Bénéfice net – rajusté	1 588	1 260	1 304	1 234	1 430	1 307	1 303	1 016		
Dividendes sur actions privilégiées	49	48	49	48	49	48	49	41		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 539 \$	1 212 \$	1 255 \$	1 186 \$	1 381 \$	1 259 \$	1 254 \$	975 \$		

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Bénéfice de base par action

Comme présenté	1,70 \$	1,08 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,45 \$	1,12 \$	1,01 \$	0,59 \$
Rajusté	1,75	1,39	1,44	1,37	1,61	1,47	1,47	1,15

Bénéfice dilué par action

Comme présenté	1,69	1,07	1,29	1,30	1,44	1,12	1,01	0,59
Rajusté	1,74	1,38	1,43	1,36	1,60	1,46	1,47	1,14

Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires 15,5 % 9,7 % 12,2 % 13,0 % 14,0 % 11,0 % 9,7 % 5,6 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Notre rendement» du présent document.

² À compter du premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

³ À compter du 1^{er} novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant de ce changement de méthode est incluse dans le poste «Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros».

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque, qui sont présentés aux pages 44 à 61 du présent rapport aux actionnaires, sont dressés selon les PCGR. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés de 2010 de la Banque. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles utilisées dans les états financiers consolidés de 2010 de la Banque.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques restent inchangées par rapport à celles présentées dans le rapport annuel 2010 de la Banque.

Modifications de conventions comptables futures

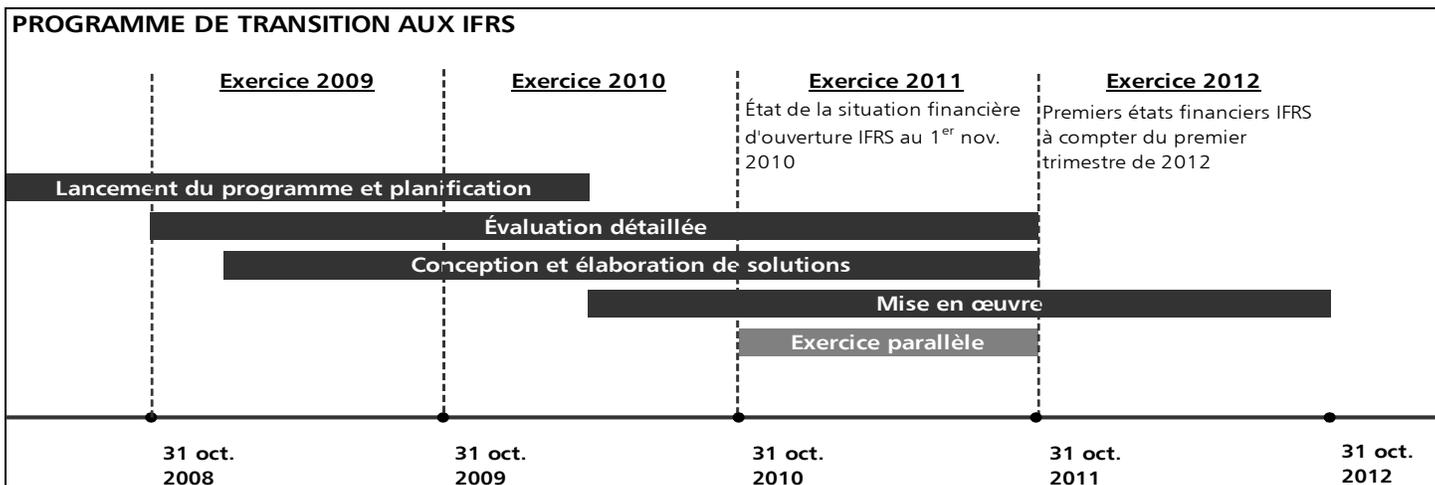
Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

Les PCGR du Canada pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) qui entreront en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront un état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 («état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS»), les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011 selon les IFRS, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences pour certains éléments, comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, qui pourraient influencer de manière importante sur les conventions comptables et les processus administratifs connexes de la Banque. La Banque poursuit l'évaluation de l'incidence de sa transition aux IFRS, dont il est question ci-après.

a) Sommaire du programme de transition aux IFRS

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a mis en œuvre, pour l'ensemble de ses activités, un programme exhaustif qui repose sur un cadre de gouvernance établi. Les principales activités du programme de transition aux IFRS comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance pour le projet, la mise à jour des méthodes comptables, la préparation des états financiers, l'acquisition d'une expertise dans la présentation de l'information financière, la détermination de l'incidence sur les processus administratifs et les technologies de l'information, la mise en place des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en place des contrôles et des procédures de communication de l'information, y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication. Le plan de mise en œuvre de la Banque est composé des phases suivantes : i) Lancement du programme et planification; ii) Évaluation détaillée; iii) Conception et élaboration de solutions; et iv) Mise en œuvre.



ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Cadre de gouvernance du projet		
<p>Établir la structure du programme et la faire connaître, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former le comité directeur et les équipes de projet, soit les groupes Finances, Technologie, Vérification interne et Programme. • Établir des protocoles pour la présentation des progrès accomplis et des pratiques de gestion de projet. • Déterminer des processus pour obtenir un consensus à l'égard des décisions clés et de la supervision du projet. • Tenir des séances d'information donnant un aperçu des IFRS à différents niveaux au sein de la Banque. 	<p>Lancement du programme et planification; Évaluation détaillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les jalons ont été réalisés. • Le comité directeur est tenu au courant de l'état du projet et des décisions clés qui sont prises en matière de politique. Le comité de vérification reçoit des rapports d'étape périodiques. Les services de conseillers externes ont été retenus pour certains éléments de l'analyse IFRS. Les parties intéressées externes de la Banque, dont le BSIF et les vérificateurs externes, sont informées des progrès accomplis.
2. Méthodes comptables		
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une comparaison détaillée entre les IFRS et les PCGR du Canada pour déterminer les effets sur les méthodes comptables de la Banque. 	<p>Évaluation détaillée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été relevées (voir le sommaire des principales différences ci-après). • Les autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada dont l'incidence devrait être moindre et qui n'exigent que peu de changements aux processus administratifs ont également été relevées (voir le sommaire des autres différences plus loin).
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et déterminer les méthodes pour lesquelles d'autres choix sont permis. 	<p>Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a analysé les autres options disponibles pour la majorité de ses principales méthodes comptables et a achevé une évaluation préliminaire des options qu'elle choisira.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les exemptions prévues par l'IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et établir celles dont la Banque se prévaut à la transition. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a analysé les exemptions disponibles en vertu de l'IFRS 1 et a terminé une évaluation de certaines des exemptions qu'elle prévoit appliquer à la transition (voir <i>Première application des IFRS</i>, ci-après).
<ul style="list-style-type: none"> • Relever les incidences fiscales résultant des décisions liées à la première application et des différences entre les méthodes comptables. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque évalue présentement les incidences fiscales des décisions liées à la première application des IFRS et des ajustements transitoires et les incidences fiscales continues découlant des différences entre les méthodes comptables.
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les changements des principales méthodes comptables. 	<p>Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les analyses techniques comptables pour l'ensemble des normes IFRS qui devraient avoir une incidence sur la Banque sont achevées. • Les principales méthodes comptables à revoir ont été relevées.
3. Préparation et publication des états financiers		
<ul style="list-style-type: none"> • Relever les changements importants à refléter dans les notes complémentaires et la présentation des états financiers. 	<p>Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements importants aux notes complémentaires et à la présentation des états financiers ont été relevés, des ébauches ont été préparées et les données requises sont en train d'être évaluées et recueillies.
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'incidence de la transition sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS. 	<p>Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse de l'incidence sur l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque a été préparée aux fins d'examen interne. Cette analyse pourrait évoluer à mesure que la Banque finalisera ses choix d'exemptions facultatives selon l'IFRS 1 et ses décisions liées aux méthodes comptables, en plus d'examiner l'ensemble des données afin d'en assurer l'exactitude.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Recueillir les données et préparer l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS et l'information financière comparative, y compris les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires. 	<p>Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les processus de collecte de données pour la préparation de l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS ont été mis en place. Une ébauche préliminaire de l'état de la situation financière consolidé d'ouverture a été préparée aux fins d'examen interne. Nous prévoyons que cette ébauche évoluera à mesure que la Banque finalisera ses choix d'exemptions facultatives selon l'IFRS 1 et ses décisions liées aux méthodes comptables au cours de l'exercice 2011. Les ébauches préliminaires des rapprochements transitoires des PCGR du Canada et des IFRS et des notes complémentaires connexes, comme il est exigé par l'IFRS 1, sont en cours de préparation aux fins d'examen interne.
<ul style="list-style-type: none"> Publication des états financiers consolidés selon les IFRS, y compris l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS, les rapprochements transitoires et les notes complémentaires. 		<ul style="list-style-type: none"> En vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012.
4. Information financière et connaissance des IFRS		
<ul style="list-style-type: none"> Trouver du personnel qualifié et d'expérience en information financière selon les IFRS et en gestion de projets. Donner de la formation sur les IFRS au personnel clé des finances et de l'exploitation, y compris aux responsables des procédés administratifs. Instruire la direction, le comité directeur et le comité de vérification sur les incidences des IFRS. 	<p>Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jalons ont été réalisés. Des spécialistes en IFRS, du personnel des finances et de l'exploitation et des gestionnaires de projets ont été réunis pour former une équipe de projet. De la formation sur les IFRS a été donnée aux principales parties intéressées internes, et continue d'être donnée au besoin.
<ul style="list-style-type: none"> Lancer un programme de formation sur les IFRS pour l'ensemble des finances. 	<p>Conception et élaboration de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des séances de formation et de perfectionnement professionnel sur des sujets techniques des IFRS sont offertes de façon continue à tout le personnel des finances. La Banque tient également des séances d'information régulières sur les IFRS à l'intention des membres du comité directeur, du comité de vérification, de la haute direction et de certaines parties intéressées. Des directives sur des points particuliers continueront d'être fournies au personnel touché des finances et de l'exploitation.
5. Incidences sur les activités		
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les incidences importantes de la transition aux IFRS sur les activités, notamment les processus prévisionnels, les modes de rémunération, les fonds propres réglementaires, les activités de couverture et d'autres contrats importants. 	<p>Évaluation détaillée; Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les effets des IFRS seront répercutés progressivement dans les processus sur les prévisions et les fonds propres de la Banque. Les modes de rémunération de la Banque ne devraient pas être touchés de façon importante. Des modifications ont été apportées aux processus et aux systèmes afin de répondre aux changements ayant une incidence sur les activités de couverture de la Banque, principalement le fait que certains actifs titrisés ne seront plus admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer l'incidence des IFRS sur les clients externes de la Banque qui adoptent les IFRS et l'incidence sur les états financiers et les clauses restrictives des contrats de prêt de ces clients. 		<ul style="list-style-type: none"> La Banque examine les informations fournies par les clients externes qui adoptent les IFRS et d'autres informations disponibles faisant état des changements possibles dans les états financiers de ces clients afin d'évaluer l'incidence possible sur les pratiques de prêt de la Banque. Cet examen se poursuivra en 2011.

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
6. Technologies de l'information		
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les changements à apporter aux systèmes de technologie de l'information et aux processus de conception afin de préparer un état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS. • Élaborer une solution pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et de l'information selon les IFRS au cours de l'exercice 2011. • Concevoir, développer et tester les changements liés aux processus et à la technologie. 	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> • Une solution a été conçue et élaborée pour la saisie en parallèle de l'information financière selon les PCGR du Canada et de l'information selon les IFRS au cours de l'exercice 2011. • Un environnement de présentation de l'information financière a été mis en œuvre afin d'assurer le suivi de tous les ajustements requis pour effectuer la transition des PCGR du Canada aux IFRS et pour produire l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS, les états financiers comparatifs de l'exercice 2011, les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires.
<ul style="list-style-type: none"> • Tester les autres nouveaux processus et nouvelles technologies de l'information. 	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Les tests sur les autres nouveaux processus et les changements de technologies, y compris les processus et les systèmes de couverture selon les IFRS, sont en cours.
7. Activités liées aux contrôles : CIIF et CPCI; y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication		
<ul style="list-style-type: none"> • Dresser une liste des changements à apporter aux contrôles internes d'après les changements devant être apportés aux processus et aux technologies, et la mettre à jour. • Pour tous les changements importants qui ont été relevés comme devant être apportés aux conventions et aux procédures, évaluer l'efficacité des CIIF et des CPCI et mettre en œuvre tous les changements nécessaires. • Concevoir et mettre en œuvre des contrôles internes sur le processus de transition aux IFRS. 	Conception et élaboration de solutions; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Des parties intéressées ont commencé à participer à la conception et à la mise en œuvre de contrôles et procédures quant au processus de transition aux IFRS et autres changements qui auront une incidence continue après la transition.
<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un plan de communication pour faire connaître aux parties intéressées externes les incidences de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> • La Banque poursuit l'évaluation de son plan de communication à certaines parties intéressées externes des incidences prévues de la transition aux IFRS.
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer aux parties intéressées externes l'incidence de la transition aux IFRS. 		<ul style="list-style-type: none"> • La communication se poursuivra dans les rapports trimestriels et annuels, et des renseignements supplémentaires seront fournis lorsque des décisions seront prises à l'égard des principales méthodes comptables et de leur mise en œuvre.

b) Première application des IFRS

En général, les changements comptables découlant de la transition aux IFRS seront reflétés de manière rétrospective dans l'état de la situation financière consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque. Dans les cas où la transition aura été comptabilisée de manière rétrospective, l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS sera présenté comme si les IFRS avaient toujours été appliqués, et les rajustements pour tenir compte de toute différence entre les PCGR du Canada et les IFRS seront répercutés dans les résultats non distribués selon les IFRS. Les choix initiaux qui seront faits au moment de l'adoption des IFRS (IFRS 1) prescrivent certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes et permettent des exemptions facultatives à l'égard d'autres normes. Pour la Banque, des exemptions facultatives importantes touchent la comptabilisation de ce qui suit : i) les avantages sociaux futurs, ii) les regroupements d'entreprises, iii) la désignation des instruments financiers, et iv) la conversion des monnaies étrangères. L'application de certaines de ces exemptions influera sur les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS et pourrait aussi toucher leur comptabilisation au cours des périodes suivant la transition aux IFRS. Ces exemptions, jumelées à certains autres choix, auront aussi une incidence sur les fonds propres réglementaires de la Banque. Toutefois, le BSIF a publié une directive qui permet à la Banque d'échelonner l'incidence des IFRS sur les fonds propres réglementaires de première catégorie sur une période de cinq trimestres débutant au premier trimestre de l'exercice 2012. La Banque a préparé des estimations préliminaires de l'incidence des principales exemptions facultatives dont elle devrait se prévaloir à partir de l'information la plus récente mise à sa disposition. Ces estimations pourraient changer considérablement à mesure que la Banque arrêtera ses choix en vertu de l'IFRS 1 et que de plus amples renseignements seront mis à sa disposition.

Un sommaire des principales exemptions facultatives est présenté ci-dessous.

CHAMP DES IFRS	PRINCIPALES EXEMPTIONS FACULTATIVES ET DÉCISIONS
Avantages sociaux futurs	La Banque peut choisir de comptabiliser tout gain actuariel ou toute perte actuarielle non amorti(e) dans ses résultats non distribués d'ouverture selon l'IFRS 1. La Banque choisira de se prévaloir de cette exemption facultative. Au 31 octobre 2010, les pertes actuarielles non amorties (lesquelles ont été évaluées en date du 31 juillet 2010) selon les PCGR du Canada ont été d'environ 1,2 milliard de dollars avant impôts (880 millions de dollars après impôts). Cet élément diminuera les fonds propres réglementaires de première catégorie. La perte actuarielle non amortie que la Banque comptabilisera dans ses résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS pourrait différer de ce montant puisqu'elle a été évaluée en date du 1 ^{er} novembre 2010.
Regroupements d'entreprises	La Banque peut choisir de ne pas appliquer l'IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> (IFRS 3), à tous les regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS, ou encore elle peut choisir une date avant la date de transition et appliquer l'IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises réalisés après cette date. La Banque examine la possibilité de se prévaloir de cette exemption facultative et pourrait choisir une date antérieure à la date de la transition et appliquer l'IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises réalisés après cette date. Si la Banque se prévalait de cette exemption facultative, il pourrait y avoir une différence entre le prix d'acquisition selon les IFRS et celui auparavant calculé selon les PCGR du Canada en raison de certaines différences, comme l'évaluation d'une contrepartie en actions, ainsi que dans la comptabilisation des actifs incorporels, des coûts de transaction et des frais de restructuration, comme il est expliqué plus en détail ci-dessous. Ces différences pourraient entraîner la diminution de l'écart d'acquisition et de l'avoir des actionnaires. Cette diminution n'est le fait que des différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada et son incidence sur les fonds propres réglementaires de première catégorie devrait être négligeable.
Désignation des instruments financiers	Selon l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , les entités ne sont autorisées à effectuer des désignations qu'au moment de la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 offre aux entités la possibilité d'effectuer des désignations à la date de transition aux IFRS. Plus particulièrement, au moment de la transition, l'IFRS 1 autorise la Banque a) à désigner des actifs financiers comme disponibles à la vente, et b) à désigner tout actif financier ou passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à la condition que l'actif ou le passif remplisse les critères IFRS à cette date. La Banque a décidé qu'elle redésignerait certains de ses actifs financiers comme disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition.
Conversion des monnaies étrangères	La Banque peut choisir de reclasser dans les résultats non distribués l'ensemble des écarts de conversion inscrits dans les autres éléments du résultat étendu au moment de la transition. La Banque choisira de se prévaloir de cette exemption facultative; cependant, le montant à reclasser ne sera pas connu avec certitude avant que l'ensemble des ajustements au titre des choix initiaux au moment de l'adoption des IFRS et des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS aient été comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. L'écart de conversion cumulatif que la Banque a comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada au 31 octobre 2010 s'établissait à environ 2,9 milliards de dollars. Cet élément représente un reclassement dans l'avoir des actionnaires n'ayant aucune incidence sur les fonds propres de première catégorie de la Banque.

c) Sommaire des principales différences

Les principales différences relevées entre les IFRS et les PCGR du Canada comprennent : i) la décomptabilisation des instruments financiers (titrisations), ii) les consolidations, iii) les regroupements d'entreprises, et iv) les avantages sociaux futurs. La Banque a préparé des estimations préliminaires de l'incidence de certaines des principales différences relevées entre les IFRS et les PCGR du Canada. Ces estimations pourraient changer considérablement à mesure que de plus amples renseignements seront mis à la disposition de la Banque. Un sommaire des principales différences est présenté ci-dessous.

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
<p>Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, la décomptabilisation repose sur l'abandon par la Banque du contrôle sur les actifs cédés.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, la décomptabilisation repose surtout sur le transfert par la Banque de pratiquement tous les risques et avantages attachés à la propriété.</p> <p>Analyse Le modèle retenu pour la décomptabilisation des actifs financiers selon les IFRS diffère sensiblement de celui suivi selon les PCGR. Ainsi, la Banque prévoit que la plupart des cessions d'actifs financiers qui étaient auparavant admissibles à la décomptabilisation selon les PCGR du Canada ne le seront plus selon les IFRS. Ces actifs seront présentés à l'état de la situation financière consolidé au moment de la transition aux IFRS de la Banque, ce qui fera augmenter le total des actifs et le total des passifs. Par exemple, selon les IFRS, la Banque ne prévoit pas que ses transferts de prêts hypothécaires par l'entremise du Programme d'obligations hypothécaires du Canada seront admissibles à la décomptabilisation. Comme ces transferts représentent des opérations de financement, la Banque ne réalisera dorénavant plus de gains ou de pertes sur titrisation à la cession des prêts hypothécaires. Au moment de la transition, les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS refléteront l'incidence de la comptabilisation des cessions des exercices précédents à titre d'opérations de financement plutôt qu'à titre d'opérations de vente. Si des actifs financiers cédés devaient rester dans l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS, les stratégies de gestion des risques et de gestion des actifs et des passifs de la Banque pourraient être touchées. La Banque continue d'évaluer l'incidence de cette différence inhérente aux IFRS de même que tout effet que cette différence pourrait avoir sur ses fonds propres réglementaires.</p> <p>En décembre 2010, l'IASB a publié certaines modifications à l'IFRS 1. En raison de ces modifications, la Banque devra appliquer de manière prospective les exigences relatives à la décomptabilisation selon l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, au moment de la transition aux IFRS. Toutefois, l'IFRS 1 l'autorise à choisir une date à partir de laquelle cela appliquera rétrospectivement ces exigences. En février 2011, le BSIF a publié un avis imposant l'application prospective des exigences relatives à la décomptabilisation selon l'IAS 39 pour les opérations survenues à compter du 1^{er} janvier 2004. La Banque a analysé les incidences des modifications apportées par l'IASB et de l'avis du BSIF, et elle prévoit appliquer les exigences relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39 à partir du 1^{er} janvier 2004.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS La Banque estime que le total de l'actif et le total du passif inscrits à l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS augmenteront d'environ 50 milliards de dollars. Elle s'attend aussi à un ajustement des résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS, car des gains ou des pertes déjà comptabilisés à l'égard de certaines opérations de titrisation qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS seront contrepassés. Cette contrepassation de gains ou de pertes aura une incidence sur les fonds propres de première catégorie.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB étudie la possibilité d'apporter aux IFRS des changements sur cette question. Une directive définitive est attendue en 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>
<p>Consolidation</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, la Banque ne consolide une SA que si elle est exposée à la majorité des pertes prévues de la SA ou si elle a droit à la majorité du rendement résiduel prévu de la SA, ou les deux. En outre, les PCGR du Canada prévoient une exemption pour la consolidation des SAA, lorsque certaines conditions sont remplies.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, la consolidation d'entités ad hoc repose sur le fait que la Banque a le contrôle sur une entité ad hoc. En outre, le concept de SAA est inexistant dans les termes des IFRS.</p> <p>Analyse La Banque prévoit donc que, au moment de la transition aux IFRS, elle consolidera</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS Des augmentations des participations ne donnant pas le contrôle et des variations des résultats non distribués pourraient être comptabilisées en raison de cette différence.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB étudie la possibilité d'apporter aux IFRS des changements à ce champ d'application. L'un des changements proposés vise la nouvelle définition de la</p>

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
	<p>certaines entités ad hoc qui, actuellement, ne sont pas consolidées comme SA selon les PCGR du Canada. La consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une hausse des actifs, des passifs et des participations ne donnant pas le contrôle. De plus, il pourrait en découler la contrepassation de gains ou de pertes auparavant comptabilisés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS lors d'opérations menées avec ces entités. La Banque est en train d'évaluer l'incidence qu'aura sur ses fonds propres réglementaires la consolidation d'entités ad hoc selon les IFRS qui n'étaient pas déjà consolidées. Par ailleurs, la consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une variation des positions d'actifs et de passifs, ce qui pourrait aussi influencer sur les stratégies de couverture de la Banque.</p>	<p>notion de contrôle, qui pourrait influencer encore davantage sur le nombre d'entités que la Banque serait tenue d'intégrer dans ses états financiers consolidés. Une norme définitive n'est prévue que pour la fin de 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>
<p>Avantages sociaux futurs</p>	<p>PCGR du Canada Selon les PCGR du Canada, il n'y a pas de différence entre la comptabilisation de la tranche des avantages acquis et celle de la tranche des avantages non acquis du coût des modifications de régime, l'amortissement se faisant dans les deux cas sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres du régime. En outre, les PCGR du Canada permettent un choix entre deux méthodes comptables à l'égard des gains et des pertes actuariels. La méthode comptable de la Banque consiste à amortir l'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres actifs.</p> <p>IFRS Selon les IFRS, le coût des modifications de régime est comptabilisé immédiatement lorsqu'il se rapporte aux avantages acquis; sinon, il est comptabilisé sur le reste de la période d'acquisition des droits. La méthode de la Banque à l'égard de la comptabilisation des gains et des pertes actuariels selon les PCGR du Canada fait partie du choix de méthodes comptables permis aux termes des IFRS.</p> <p>Analyse Compte tenu de cette différence relative aux coûts des modifications de régime, au moment de la transition aux IFRS, la Banque devra comptabiliser la tranche acquise du coût des modifications de régime au moment où les avantages sont accordés et comptabiliser la charge relative aux avantages non acquis plus rapidement qu'aux termes des PCGR du Canada. La Banque prévoit que la méthode de comptabilisation des gains et des pertes actuariels ne changera pas à la transition aux IFRS.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS Outre l'incidence de l'exemption facultative en vertu de l'IFRS 1 discutée précédemment, la Banque s'attend à ce que son coût des services passés non amorti en date du 1^{er} novembre 2010 ait des répercussions. Cette différence entre les PCGR du Canada et les IFRS devrait donner lieu à une réduction des résultats non distribués, avec un ajustement correspondant au titre de l'actif et du passif.</p> <p>Modifications de normes futures L'IASB étudie la possibilité d'apporter des changements à la comptabilisation des avantages sociaux futurs, changements qui devraient être définitifs en 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.</p>
<p>Regroupements d'entreprises</p>	<p>PCGR du Canada <u>Évaluation d'une contrepartie en actions</u> Les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle sont convenues et annoncées les conditions du regroupement d'entreprises.</p> <p><u>Frais de restructuration</u> Les coûts relatifs au plan d'un acquéreur visant à sortir d'une activité, ou encore à mettre fin à l'emploi ou à relocaliser des employés d'une entreprise sont comptabilisés à titre de passif dans la répartition du prix d'acquisition.</p> <p><u>Frais connexes à l'acquisition</u> Les frais connexes à l'acquisition (c.-à-d. les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseillers, de juristes, etc.) sont inclus dans la répartition du prix d'acquisition.</p>	<p>Incidence prévue sur l'état de la situation financière consolidé selon les IFRS (y compris l'incidence de certaines exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1; se reporter à l'incidence estimative indiquée à la rubrique «Première application des IFRS», plus haut)</p>

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	PRINCIPALES DIFFÉRENCES RELATIVES AU TRAITEMENT COMPTABLE	PRINCIPALES INCIDENCES POSSIBLES
	<p>IFRS</p> <p><u>Évaluation du prix d'acquisition</u> Les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours à la date de conclusion de l'acquisition.</p> <p><u>Frais de restructuration</u> Les coûts sont généralement passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.</p> <p><u>Frais connexes à l'acquisition</u> Les frais sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.</p> <p>Analyse L'IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, fournit des indications sur la comptabilisation et l'évaluation des regroupements d'entreprises qui diffèrent des recommandations données dans les PCGR canadiens actuels. L'IFRS 3 met davantage l'accent sur l'évaluation à la juste valeur d'éléments comme les participations ne donnant pas le contrôle et les contreparties éventuelles. Ces différences auront une incidence sur la répartition du prix d'acquisition, y compris le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé par la Banque.</p>	

d) Sommaire des autres différences

Le tableau suivant présente d'autres modifications de méthodes comptables qui auront, selon la Banque, une incidence moindre sur les états financiers consolidés de la Banque et qui exigeront peu de modifications sur le plan des processus.

CHAMP DE MÉTHODE COMPTABLE	AUTRES DIFFÉRENCES RELATIVES À LA COMPTABILISATION
Provisions et passifs éventuels	<p>Selon les IFRS, une provision est comptabilisée lorsqu'une sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation est plus probable qu'improbable, tandis que, selon les PCGR du Canada, une provision est comptabilisée lorsqu'une sortie de ressources est probable. Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée lorsqu'un contrat devient déficitaire, tandis que les PCGR du Canada n'exigent la comptabilisation d'un tel passif que dans certaines situations. La Banque continue d'examiner l'ensemble des obligations éventuelles afin de déterminer si des provisions additionnelles doivent être constituées.</p>
Paiements fondés sur des actions	<p>Selon les IFRS, le coût des paiements fondés sur des actions est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle un employé rend un service en vue de gagner l'attribution. Cette période correspond généralement à la période d'acquisition des droits et peut commencer avant la date d'attribution. Selon les PCGR du Canada, la Banque ne comptabilise pas de charge avant la date d'attribution.</p>
Dépréciation d'actifs à long terme	<p>Selon les IFRS, un test de dépréciation en une seule étape est effectué pour détecter et évaluer les dépréciations, pour comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur d'utilité ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon les plus élevées des deux valeurs. Selon les PCGR du Canada, une analyse de la dépréciation selon les flux de trésorerie actualisés est réalisée seulement si les flux de trésorerie non actualisés de l'actif sont inférieurs à la valeur comptable de l'actif.</p> <p>Les pertes de valeur déjà comptabilisées doivent être reprises lorsqu'un changement de circonstance indique que la dépréciation s'est résorbée, à l'exception de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. Les reprises de pertes de valeur sont interdites selon les PCGR du Canada.</p>

Par rapport aux PCGR du Canada, les IFRS exigent généralement la présentation d'informations additionnelles. Par conséquent, la Banque s'attend à présenter des informations additionnelles, particulièrement en ce qui a trait aux opérations entre apparentés, aux assurances, aux provisions, aux instruments financiers et aux impôts sur les bénéfices, en plus de l'information transitoire selon les IFRS. En outre, le classement et la présentation de certains postes de l'état de la situation financière et du compte de résultats pourraient différer. La Banque analyse à l'heure actuelle l'incidence globale des modifications apportées au classement et à la présentation sur ses états financiers consolidés.

e) Autres faits nouveaux sur les IFRS

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. Il a déjà été question ci-dessus de plusieurs changements possibles. En outre, l'IASB poursuit de nombreux autres grands projets de normes. Ces normes porteront, entre autres, sur diverses questions, notamment la comptabilisation des impôts sur le résultat, les contrats de location, les provisions et les passifs éventuels, ainsi que sur les informations à fournir relativement à divers sujets.

L'IASB est également en train d'étudier la possibilité d'apporter des changements importants aux normes comptables sur les instruments financiers, entre autres pour ce qui est de la comptabilité de couverture et d'autres sujets touchant les instruments financiers comme la dépréciation d'actifs financiers. Il est probable que ces changements ne seront obligatoires pour la Banque qu'après la transition. Une nouvelle norme portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers a déjà été publiée par l'IASB. Cependant, cette nouvelle norme ne sera pas adoptée par la Banque avant l'exercice 2014, date d'adoption obligatoire.

La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque, et adapte son plan d'application des IFRS en conséquence.

L'exposé des différences présenté dans l'information transitoire ne doit pas être perçu comme étant exhaustif, et d'autres changements peuvent résulter de la transition aux IFRS. En outre, les incidences présentées quant à la transition aux IFRS tiennent compte des hypothèses, estimations et attentes les plus récentes, dont l'évaluation des IFRS qui devraient être applicables au moment de la transition. Il est possible que, par suite de changements de situation comme l'état de l'économie ou des activités, et du fait de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS diffèrent de celles présentées plus haut.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des conventions, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

LIMITATION DE L'ÉTENDUE DE LA CONCEPTION

La direction a limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) de la Banque pour exclure les contrôles, politiques et procédures de The South Financial Group, Inc., dont les résultats sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque pour la période terminée le 31 janvier 2011. Au 30 septembre 2010, date de l'acquisition, The South Financial Group, Inc. a ajouté au bilan consolidé de la Banque 6,6 milliards de dollars de prêts et 9 milliards de dollars de dépôts. La limitation de l'étendue est conforme aux lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, qui permettent à un émetteur de limiter la conception des CPCI (dans le cadre des lois canadiennes sur les valeurs mobilières) et des CIIF pour exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise moins de 365 jours avant la date de clôture de la période de présentation de l'information financière intermédiaire visée par l'attestation. The South Financial Group, Inc. représentait 1,5 % du total des actifs consolidés et moins de 1 % du bénéfice net consolidé total au 31 janvier 2011 et pour la période terminée à cette date. Les résultats sont inclus dans ceux de TD Bank, N.A. et sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)**BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2011	31 octobre 2010
<i>Aux</i>		
ACTIF		
Encaisse et montants à recevoir des banques	2 609 \$	2 574 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	17 633	19 136
	20 242	21 710
Valeurs mobilières (Note 2)		
Détenues à des fins de transaction (Note 4)	63 922	59 542
Disponibles à la vente	106 604	102 355
Détenues jusqu'à leur échéance	7 707	9 715
	178 233	171 612
Valeurs mobilières prises en pension	49 429	50 658
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	76 115	71 507
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	101 073	100 880
Cartes de crédit	8 977	8 870
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (Note 4)	84 385	83 481
Titres de créance classés comme prêts	6 907	7 591
	277 457	272 329
Provision pour pertes sur prêts (Note 3)	(2 347)	(2 309)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	275 110	270 020
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 822	7 757
Placement dans TD Ameritrade	5 277	5 485
Dérivés (Note 7)	40 484	51 675
Écart d'acquisition	14 212	14 460
Autres actifs incorporels	2 344	2 093
Terrains, constructions, matériel et mobilier	3 837	4 247
Impôts sur les bénéfices à recevoir pour l'exercice	350	-
Actifs d'impôts futurs	52	-
Autres actifs	18 976	19 828
	93 354	105 545
Total de l'actif	616 368 \$	619 545 \$
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	251 867 \$	249 251 \$
Banques	10 241	12 508
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	152 914	145 221
Négociation	23 436	22 991
	438 458	429 971
Divers		
Acceptations	7 822	7 757
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24 307	23 695
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	25 217	25 426
Dérivés (Note 7)	44 729	53 685
Impôts sur les bénéfices exigibles	-	352
Passifs d'impôts futurs	-	460
Autres passifs	19 731	21 316
	121 806	132 691
Billets et débiteures subordonnés (Note 9)	12 534	12 506
Passif au titre des actions privilégiées	582	582
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 464	1 493
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 883,1 au 31 janv. 2011 et 879,7 au 31 oct. 2010) (Note 10)	16 975	16 730
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 135,8 au 31 janv. 2011 et 135,8 au 31 oct. 2010) (Note 10)	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (1,0) au 31 janv. 2011 et (1,2) au 31 oct. 2010) (Note 10)	(82)	(91)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : néant au 31 janv. 2011 et néant au 31 oct. 2010) (Note 10)	(1)	(1)
Surplus d'apport	294	305
Bénéfices non répartis	21 914	20 959
Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 12)	(971)	1 005
	41 524	42 302
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	616 368 \$	619 545 \$

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janvier 2011	31 janvier 2010
Revenu d'intérêts		
Prêts	3 467 \$	3 257 \$
Valeurs mobilières		
Dividendes	218	206
Intérêts	837	710
Dépôts auprès de banques	102	154
	4 624	4 327
Frais d'intérêts		
Dépôts	1 100	1 169
Billets et débiteurs subordonnés	173	167
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	7	17
Divers	179	125
	1 459	1 478
Revenu d'intérêts net	3 165	2 849
Revenus autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	668	600
Commissions sur crédit	173	172
Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières	60	17
Revenu (perte) de négociation	135	286
Frais de service	392	424
Titrisations de prêts (Note 5)	103	132
Services de cartes	219	197
Assurances, déduction faite des règlements	308	264
Honoraires de fiducie	39	34
Autres revenus (pertes)	198	62
	2 295	2 188
Total des revenus	5 460	5 037
Provision pour pertes sur créances (Note 3)	414	517
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	1 668	1 528
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	320	299
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	195	195
Amortissement des autres actifs incorporels	175	149
Frais de restructuration (Note 15)	-	17
Marketing et développement des affaires	113	125
Frais liés aux activités de courtage	81	71
Services professionnels et de conseil	212	149
Communications	64	61
Divers	365	387
	3 193	2 981
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	1 853	1 539
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	343	270
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	26	27
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	57	55
Bénéfice net	1 541	1 297
Dividendes sur actions privilégiées	49	49
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 492 \$	1 248 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 16)		
De base	879,3	859,3
Dilué	883,7	864,2
Bénéfice par action (en dollars canadiens) (Note 16)		
De base	1,70 \$	1,45 \$
Dilué	1,69	1,44
Dividendes par action (en dollars canadiens)	0,61	0,61

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janvier 2011	31 janvier 2010
Actions ordinaires (Note 10)		
Solde au début de la période	16 730 \$	15 357 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	93	74
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	152	126
Solde à la fin de la période	16 975	15 557
Actions privilégiées (Note 10)		
Solde au début de la période	3 395	3 395
Actions émises	–	–
Solde à la fin de la période	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (Note 10)		
Solde au début de la période	(91)	(15)
Achat d'actions	(515)	(505)
Vente d'actions	524	476
Solde à la fin de la période	(82)	(44)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 10)		
Solde au début de la période	(1)	–
Achat d'actions	(63)	(6)
Vente d'actions	63	4
Solde à la fin de la période	(1)	(2)
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	305	336
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	3	20
Options sur actions (Note 13)	(14)	(11)
Solde à la fin de la période	294	345
Bénéfices non répartis		
Solde au début de la période	20 959	18 632
Bénéfice net	1 541	1 297
Dividendes sur actions ordinaires	(537)	(524)
Dividendes sur actions privilégiées	(49)	(49)
Solde à la fin de la période	21 914	19 356
Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 12)		
Solde au début de la période	1 005	1 015
Autres éléments du résultat étendu pour la période	(1 976)	(148)
Solde à la fin de la période	(971)	867
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu		
	20 943	20 223
Total de l'avoir des actionnaires	41 524 \$	39 474 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janvier 2011	31 janvier 2010
Bénéfice net	1 541 \$	1 297 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices		
Variation des gains latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture ¹	(294)	107
Reclassement en résultat de pertes nettes (gains nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	5	6
Variation nette des gains (pertes) de change latent(e)s découlant de placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture ^{3,4}	(546)	(322)
Variation des gains nets (pertes nettes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁵	(975)	373
Reclassement en résultat de pertes nettes (gains nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁶	(166)	(312)
	(1 976)	(148)
Résultat étendu pour la période	(435) \$	1 149 \$

¹ Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 113 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (charge d'impôts sur les bénéfices de 57 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

² Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 3 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (économie d'impôts sur les bénéfices de 2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

³ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 101 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (charge d'impôts sur les bénéfices de 50 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

⁴ Comprend des gains après impôts de 281 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (gains après impôts de 185 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010), découlant des couvertures des investissements de la Banque dans des établissements étrangers.

⁵ Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 431 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (charge d'impôts sur les bénéfices de 163 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

⁶ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 75 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (charge d'impôts sur les bénéfices de 136 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janvier	31 janvier
	2011	2010
Flux de trésorerie d'exploitation		
Bénéfice net	1 541	1 297
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation		
Provision pour pertes sur créances (Note 3)	414	517
Frais de restructuration (Note 15)	–	17
Amortissement des immobilisations corporelles	113	143
Amortissement des autres actifs incorporels	175	149
Pertes nettes (gains nets) sur valeurs mobilières	(60)	(17)
Gain net sur titrisations (Note 5)	(62)	(82)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée	(57)	(55)
Participations ne donnant pas le contrôle	26	27
Impôts sur les bénéfices futurs	(55)	138
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Impôts sur les bénéfices à recevoir et exigibles	(702)	(339)
Intérêts à recevoir et à payer	(269)	(204)
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	(4 380)	941
Actifs dérivés	11 191	3 018
Passifs dérivés	(8 956)	(2 549)
Divers	(2 389)	(1 196)
Flux de trésorerie nets d'exploitation	(3 470)	1 805
Flux de trésorerie de financement		
Variation des dépôts	8 487	10 656
Variation des valeurs mobilières vendues à découvert	612	1 561
Variation des valeurs mobilières mises en pension	(209)	1 460
Émission de billets et de débentures subordonnés (Note 9)	1 000	–
Remboursement de billets et de débentures subordonnés (Note 9)	(1 000)	–
Remboursement ou rachat du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	–	(895)
Écart de conversion sur les billets et les débentures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	28	(1)
Actions ordinaires émises	70	56
Vente d'actions autodétenues	590	500
Achat d'actions autodétenues	(578)	(511)
Dividendes versés	(434)	(447)
Flux de trésorerie nets de financement	8 566	12 379
Flux de trésorerie d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	1 503	(4 055)
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance		
Achats	(17 418)	(16 586)
Produit tiré des échéances	8 346	6 756
Produit tiré des ventes	6 623	5 993
Variation nette des prêts, déduction faite des titrisations	(8 688)	(3 762)
Produit tiré des titrisations de prêts (Note 5)	3 078	2 319
Achats nets de locaux, matériel et mobilier	297	(26)
Valeurs mobilières prises en pension	1 229	(4 738)
Flux de trésorerie nets d'investissement	(5 030)	(14 099)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(31)	(18)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	35	67
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2 574	2 414
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période, représentés par l'encaisse et les montants à recevoir de banques	2 609	2 481
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 764	1 710
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	1 011	479

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Note 1 : SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et sont présentés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers consolidés audités de la Banque Toronto-Dominion (la Banque) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (les états financiers consolidés de 2010).

Selon les PCGR, des informations additionnelles sont requises pour les états financiers annuels et, par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés de 2010 et les notes y afférentes figurant aux pages 90 à 141 du rapport annuel 2010 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion annuel inclus aux pages 61 à 69 du rapport annuel 2010 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans le rapport de gestion selon les PCGR et tel qu'il est mentionné à la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport. Ces informations sont ombragées dans le rapport de gestion et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent tous les rajustements qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes présentées. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Conversion aux Normes internationales d'information financière

Les PCGR du Canada pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) qui entreront en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés intermédiaires et annuels de l'exercice 2012 comprendront un état consolidé de la situation financière d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010, les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011 selon les IFRS, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences pour certains éléments, comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, qui pourraient influencer de manière importante sur les conventions comptables et les processus administratifs connexes de la Banque. La Banque poursuit l'évaluation de l'incidence de sa transition aux IFRS.

Note 2 : VALEURS MOBILIÈRES

Baisse de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente

La valeur comptable des valeurs mobilières disponibles à la vente est ramenée à leur juste valeur au besoin pour refléter une baisse de valeur durable et tout gain ou toute perte est constaté(e) dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières dans les revenus autres que d'intérêts. Dans le cas des titres de créance classés comme disponibles à la vente, une augmentation ultérieure de la juste valeur qui peut être objectivement rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la baisse de valeur entraînera une reprise de valeur.

Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur considérées comme durables de 18 millions de dollars (2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010) sur des valeurs mobilières disponibles à la vente. Il n'y a pas eu de perte de valeur liée aux titres de créance du portefeuille reclassé décrit ci-après au cours des trois mois terminés les 31 janvier 2011 et 2010.

Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction à la catégorie disponibles à la vente

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que tous les gains ou pertes réalisés à la cession étaient constatés dans le revenu de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, la Banque a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications de 2008 apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 3 816 millions de dollars au 31 janvier 2011 (4 228 millions de dollars au 31 octobre 2010). Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, le revenu d'intérêts net de 57 millions de dollars après impôts (70 millions de dollars après impôts pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010) a été comptabilisé à l'égard des titres de créance reclassés. Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, la diminution de la juste valeur de 58 millions de dollars après impôts (augmentation de 50 millions de dollars après impôts pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010) à l'égard de ces titres a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une diminution du bénéfice net de 58 millions de dollars après impôts pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (augmentation de 50 millions de dollars après impôts pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010). Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011, des titres de créance reclassés d'une juste valeur de 272 millions de dollars (467 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un gain de 1 million de dollars après impôts a été comptabilisé au titre des gains (pertes) sur les valeurs mobilières au cours de cette période (un gain de 10 millions de dollars après impôts pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

Reclassement de certains titres de créance détenus jusqu'à leur échéance dans la catégorie disponibles à la vente

Au cours du premier trimestre de 2011, la Banque a reclassé comme disponibles à la vente certains titres de créance qui étaient classés comme détenus jusqu'à leur échéance. Ces titres, émis ou garantis par certains gouvernements européens, sont détenus par la Banque dans le but de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts jusqu'à l'échéance de ces titres.

La crise de la dette en Europe a accentué la perception d'un risque de dette souveraine pour certains États européens, ce qui a mené à une augmentation substantielle des écarts de crédit correspondants. Par conséquent, la direction étudie les possibilités de se départir de ces titres et ne peut plus manifester son intention de les conserver jusqu'à l'échéance. À la date du reclassement, ces titres avaient un coût après amortissement total de 925 millions de dollars et avaient été réévalués à la juste valeur globale de 926 millions de dollars. L'écart de 1 million de dollars entre le coût après amortissement et la juste valeur a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu.

Gains et pertes latents sur valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les gains et les pertes latents sur valeurs mobilières au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010.

Gains et pertes latents sur valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011				31 octobre 2010				Aux
	Coût/ après amortis- sement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ après amortis- sement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	
Valeurs mobilières disponibles à la vente									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	12 052 \$	11 \$	1 \$	12 062 \$	11 232 \$	19 \$	3 \$	11 248 \$	
Provinces	363	11	–	374	370	18	–	388	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	13 219	113	72	13 260	10 944	200	29	11 115	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	12 544	219	14	12 749	10 986	170	8	11 148	
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	24 209	538	115	24 632	25 405	568	111	25 862	
	62 387	892	202	63 077	58 937	975	151	59 761	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des créances mobilières	20 478	557	12	21 023	19 623	554	16	20 161	
Obligations de sociétés et autres	16 388	260	31	16 617	15 880	344	24	16 200	
	36 866	817	43	37 640	35 503	898	40	36 361	
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction¹									
	3 588	266	38	3 816	3 928	331	31	4 228	
Titres de participation									
Actions privilégiées	312	19	9	322	326	33	12	347	
Actions ordinaires	1 665	212	10	1 867	1 609	235	18	1 826	
	1 977	231	19	2 189	1 935	268	30	2 173	
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente²	104 818 \$	2 206 \$	302 \$	106 722 \$	100 303 \$	2 472 \$	252 \$	102 523 \$	
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	254 \$	– \$	– \$	254 \$	422 \$	– \$	– \$	422 \$	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	–	–	–	127	–	–	127	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	6 891	120	35	6 976	8 570	219	8	8 781	
	7 145	120	35	7 230	9 119	219	8	9 330	
Autres titres de créance									
Autres émetteurs	562	6	2	566	596	11	–	607	
	562	6	2	566	596	11	–	607	
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	7 707 \$	126 \$	37 \$	7 796 \$	9 715 \$	230 \$	8 \$	9 937 \$	
Total des valeurs mobilières	112 525 \$	2 332 \$	339 \$	114 518 \$	110 018 \$	2 702 \$	260 \$	112 460 \$	

¹ Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 janvier 2011 de 17 millions de dollars (18 millions de dollars au 31 octobre 2010) et d'autres titres de créance au 31 janvier 2011 de 3 799 millions de dollars (4 210 millions de dollars au 31 octobre 2010).

² Au 31 janvier 2011, certaines valeurs mobilières dans le portefeuille de titres disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 088 millions de dollars (2 004 millions de dollars au 31 octobre 2010) n'avaient pas de prix cotés et étaient comptabilisées au coût. La juste valeur de ces valeurs mobilières s'établissait à 2 206 millions de dollars (2 172 millions de dollars au 31 octobre 2010) et est incluse dans le tableau ci-dessus.

Note 3 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES ET PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX**Provision pour pertes sur créances**

La Banque maintient une provision qu'elle considère comme suffisante pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé intermédiaire ou qui sont hors bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur prêts, qui comprend la provision pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, les cartes de crédit, les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts, est déduite des prêts au bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan, qui est liée à certaines garanties, lettres de crédit et lignes de crédit non utilisées, est comptabilisée dans les autres passifs.

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque pour les trois mois terminés les 31 janvier est présentée dans le tableau ci-après.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Au début de la période	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Écart de conversion et autres rajustements	Solde aux 31 janvier
2011						
Provisions spécifiques						
Prêts hypothécaires résidentiels	31 \$	– \$	10 \$	1 \$	1 \$	23 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	117	148	166	16	8	123
Cartes de crédit	66	99	107	10	1	69
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	323	68	112	7	4	290
Titres de créance classés comme prêts	140	85	–	–	4	229
Total des provisions spécifiques	677	400	395	34	18	734
Provision générale						
Prêts hypothécaires résidentiels	35	3	–	–	(1)	37
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	409	12	–	–	(2)	419
Cartes de crédit	292	6	–	–	(1)	297
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 011	12	–	–	(11)	1 012
Titres de créance classés comme prêts	163	(19)	–	–	(2)	142
Total de la provision générale	1 910	14	–	–	(17)	1 907
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	66	3	10	1	–	60
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	526	160	166	16	6	542
Cartes de crédit	358	105	107	10	–	366
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 334	80	112	7	(7)	1 302
Titres de créance classés comme prêts	303	66	–	–	2	371
Total de la provision pour pertes sur créances	2 587 \$	414 \$	395 \$	34 \$	1 \$	2 641 \$
Moins : Provision pour les positions hors bilan	278	15	–	–	1	294
Provision pour pertes sur prêts	2 309 \$	399 \$	395 \$	34 \$	– \$	2 347 \$
2010						
Provisions spécifiques						
Prêts hypothécaires résidentiels	34 \$	14 \$	8 \$	1 \$	1 \$	42 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	112	193	197	17	–	125
Cartes de crédit	71	114	117	9	–	77
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	296	122	121	6	2	305
Titres de créance classés comme prêts	45	14	–	–	(2)	57
Total des provisions spécifiques	558	457	443	33	1	606
Provision générale						
Prêts hypothécaires résidentiels	18	(2)	–	–	–	16
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	424	19	–	–	(3)	440
Cartes de crédit	302	3	–	–	(2)	303
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 060	44	–	–	(7)	1 097
Titres de créance classés comme prêts	277	(4)	–	–	(4)	269
Total de la provision générale	2 081	60	–	–	(16)	2 125
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	52	12	8	1	1	58
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	536	212	197	17	(3)	565
Cartes de crédit	373	117	117	9	(2)	380
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 356	166	121	6	(5)	1 402
Titres de créance classés comme prêts	322	10	–	–	(6)	326
Total de la provision pour pertes sur créances	2 639 \$	517 \$	443 \$	33 \$	(15) \$	2 731 \$
Moins : Provision pour les positions hors bilan	271	1	–	–	(1)	271
Provision pour pertes sur prêts	2 368 \$	516 \$	443 \$	33 \$	(14) \$	2 460 \$

Prêts assurés

Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la Federal Deposit Insurance Corporation («FDIC») sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC. Le montant qui devrait être remboursé par la FDIC est considéré comme un actif compensatoire. Les pertes sur créances liées aux prêts assurés par la FDIC sont déterminées déduction faite de l'actif compensatoire. Au 31 janvier 2011, l'encours des prêts assurés par la FDIC et l'actif compensatoire s'établissaient à respectivement 1,6 milliard de dollars et 164 millions de dollars (respectivement 1,7 milliard de dollars et 168 millions de dollars au 31 octobre 2010).

Prêts en souffrance mais non douteux

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur. Les titres de créance classés comme prêts et comme prêts douteux acquis sont considérés comme en souffrance aux termes du contrat lorsque les flux de trésorerie réels sont inférieurs à ceux qui étaient prévus au moment de l'acquisition. Au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010, aucun titre de créance classé comme prêt ou comme prêt douteux acquis n'était considéré comme un prêt en souffrance mais non douteux.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, au 31 janvier 2011, 2,0 milliards de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2010) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011				31 octobre 2010			
	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	707 \$	463 \$	128 \$	1 298 \$	849 \$	381 \$	94 \$	1 324 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 170	732	196	5 098	4 879	788	175	5 842
Cartes de crédit	395	90	48	533	405	81	46	532
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 962	346	304	2 612	1 850	544	174	2 568
Total	7 234 \$	1 631 \$	676 \$	9 541 \$	7 983 \$	1 794 \$	489 \$	10 266 \$

Note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers et les passifs financiers, autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur si leur juste valeur peut être établie de façon fiable, si les actifs ou les passifs répondent au moins à un des critères énoncés à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2010 ou si les actifs ou les passifs sont désignés comme tels par la Banque à leur comptabilisation initiale.

La juste valeur totale des valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur était de 3 003 millions de dollars au 31 janvier 2011 (2 983 millions de dollars au 31 octobre 2010). Ces valeurs mobilières sont comptabilisées dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire.

La juste valeur totale des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur était de 33 millions de dollars au 31 janvier 2011 (85 millions de dollars au 31 octobre 2010), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts. Ces prêts sont comptabilisés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements au bilan consolidé intermédiaire.

Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, le revenu (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'est élevé à (22) millions de dollars (21 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010). Le revenu (la perte) provenant des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur est inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé intermédiaire. Ce revenu (cette perte) est principalement compensé par les variations de la juste valeur des dérivés utilisés comme couverture économique de ces actifs et est comptabilisé dans les autres revenus (pertes).

Note 5 : TITRISATIONS DE PRÊTS

Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés. Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque pour les trois mois terminés les 31 janvier.

Activités de titrisation

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011				Trois mois terminés les 31 janvier 2010			
	Prêts hypo- thécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypo- thécaires commerciaux	Total	Prêts hypo- thécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypo- thécaires commerciaux	Total
Produit brut	3 095 \$	832 \$	145 \$	4 072 \$	2 562 \$	1 417 \$	22 \$	4 001 \$
Droits conservés comptabilisés	107	20	4	131	111	27	–	138
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	231	18	–	249	191	19	–	210

Le tableau suivant résume l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé intermédiaire de la Banque pour les trois mois terminés les 31 janvier.

Gain (perte) de titrisation et revenu sur les droits conservés

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011				Trois mois terminés les 31 janvier 2010			
	Prêts hypo- thécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypo- thécaires commerciaux	Total	Prêts hypo- thécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypo- thécaires commerciaux	Total
Gain à la vente	42 \$	20 \$	– \$	62 \$	55 \$	27 \$	– \$	82 \$
Revenu sur les droits conservés ¹	40	1	–	41	43	7	–	50
Total	82 \$	21 \$	– \$	103 \$	98 \$	34 \$	– \$	132 \$

¹ Le revenu sur les droits conservés exclut le revenu provenant des variations de juste valeur. Les gains et les pertes latents sur les droits conservés provenant des variations de juste valeur sont comptabilisés dans le revenu de négociation.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés à la date des activités de titrisation sont comme suit :

Principales hypothèses

	2011			2010		
	Prêts hypo- thécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypo- thécaires commerciaux	Prêts hypo- thécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypo- thécaires commerciaux
Taux des remboursements anticipés ¹	18,9 %	5,3 %	– %	18,8 %	4,7 %	5,2 %
Taux d'actualisation	3,6	3,9	4,5	3,4	3,4	6,1
Pertes sur créances prévues ²	–	–	–	–	–	0,1

¹ Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts aux particuliers garantis.

² Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ils sont garantis par un gouvernement.

Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011, il y a eu des échéances de prêts et de créances déjà titrisés de 994 millions de dollars (1 682 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010). Le produit des nouvelles titrisations a été de 3 078 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 (2 319 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

Note 6 : ACQUISITIONS

Services financiers Chrysler

Le 21 décembre 2010, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente avec Cerberus Capital Management, L.P. pour l'acquisition de la totalité des actions en circulation des Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6,3 milliards de dollars américains. Cette acquisition devrait se conclure au deuxième trimestre de l'exercice 2011, une fois qu'elle aura obtenu l'approbation des organismes de réglementation et satisfait aux autres modalités de clôture usuelles.

Note 7 : DÉRIVÉS

Le tableau suivant présente les résultats de la comptabilité de couverture pour les trois mois terminés les 31 janvier.

Résultats de la comptabilité de couverture

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janvier 2011	31 janvier 2010
Couvertures de juste valeur		
Gain net (perte nette) découlant de l'inefficacité des couvertures	7,6 \$	(4,3) \$
Couvertures de flux de trésorerie		
Gain net (perte nette) découlant de l'inefficacité des couvertures	2,4 \$	1,1 \$

Les tranches des gains (pertes) sur dérivés qui ont été exclues de l'évaluation de l'efficacité des couvertures relativement aux activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé intermédiaire. Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011, les montants qui ont été exclus de l'évaluation de l'efficacité des couvertures ont représenté une perte de 8 millions de dollars (29 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010). Au cours des trois mois terminés les 31 janvier 2011 et 2010, la Banque n'a constaté aucun gain net ni aucune perte nette dans ses résultats par suite des engagements fermes couverts qui ont cessé d'être admissibles à titre de couvertures de juste valeur.

Pour les douze prochains mois, la Banque prévoit que des gains nets estimés à 442 millions de dollars au 31 janvier 2011 (708 millions de dollars au 31 janvier 2010) constatés dans les autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le résultat net. La durée maximale sur laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs pour les opérations prévues est de 28 ans. Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011, les opérations prévues ont été réalisées dans tous les cas importants.

Note 8 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Certains instruments financiers sont portés au bilan consolidé intermédiaire à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les valeurs mobilières et les prêts détenus dans le portefeuille de négociation, les valeurs mobilières et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c.-à-d. la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Les prix cotés sur des marchés actifs, fondés sur les cours acheteur, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeur, pour les passifs financiers, représentent le meilleur indice de la juste valeur. Lorsque les actifs et les passifs financiers présentent des risques de marché qui se compensent, la Banque utilise la moyenne des cours acheteur et vendeur comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et applique, selon le cas, le cours acheteur ou le cours vendeur à la position ouverte nette. S'il n'existe pas de marché actif pour l'instrument, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions effectuées sur des marchés courants observables pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces techniques comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix observables sur des marchés, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché. En ce qui concerne certains instruments financiers, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation, comme des modèles d'évaluation internes, pouvant incorporer des données de marché non observables.

S'il existe une différence entre la valeur fondée sur une autre technique d'évaluation qui comprend des données de marché observables, et le prix de la transaction initial, cette différence correspond alors à un gain ou une perte de comptabilisation initiale, qui sera comptabilisé dans les résultats au moment de la comptabilisation initiale de l'instrument. Lorsqu'une technique d'évaluation fait largement appel à des données de marché non observables pour évaluer un instrument, ce dernier est d'abord évalué au prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, toute différence entre le prix de transaction et la valeur établie par la technique d'évaluation au moment de la comptabilisation initiale est passée en résultat à mesure que les données non observables deviennent observables.

Si la juste valeur d'un actif financier évalué à la juste valeur devient négative, l'actif est constaté comme un passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment il est constaté à titre d'actif financier, ou jusqu'à ce qu'il soit éteint.

Hiérarchie des justes valeurs

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* précise les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Les trois niveaux se définissent comme suit :

Niveau 1 : La juste valeur est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs du niveau 1 comprennent généralement les titres de créance, les titres de participation et les contrats de dérivés négociés sur un marché actif, de même que certains bons du Trésor canadiens et américains et d'autres titres adossés à des actifs hypothécaires émis par des gouvernements et des organismes canadiens ou américains très liquides et activement négociés sur des marchés hors cote.

Niveau 2 : La juste valeur repose sur des données observables autres que les prix du niveau 1, tels que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables (non identiques) sur des marchés actifs, les prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés inactifs, et d'autres données observables ou pouvant être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent les titres de créance ayant un prix coté qui sont négociés moins souvent que les instruments cotés en Bourse, et les contrats de dérivés dont la valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données observables sur le marché ou pouvant être dérivées essentiellement des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières. Cette catégorie comprend généralement les titres émis par des gouvernements canadiens et américains, les titres de créance adossés à des actifs hypothécaires émis par des organismes canadiens ou américains, les titres de créance de sociétés, certains contrats de dérivés et certains dépôts détenus à des fins de transaction.

Niveau 3 : La juste valeur est fondée sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs. Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur sont initialement évalués à leur prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après l'évaluation initiale, la juste valeur des actifs et des passifs du niveau 3 est établie à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires. Cette catégorie comprend généralement les droits conservés dans la titrisation de prêts et certains contrats de dérivés.

Le tableau ci-après présente, au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur :

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	31 janvier 2011				31 octobre 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS								
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	2 036 \$	4 950 \$	– \$	6 986 \$	2 625 \$	5 543 \$	– \$	8 168 \$
Provinces	1	3 030	7	3 038	–	3 213	14	3 227
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	776	7 704	–	8 480	765	6 546	37	7 348
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	–	4 756	–	4 756	–	4 102	–	4 102
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel								
	–	979	–	979	–	1 076	–	1 076
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens								
	9	3 061	19	3 089	16	3 134	51	3 201
Autres émetteurs								
	–	4 970	189	5 159	–	5 923	82	6 005
Titres de participation								
Actions privilégiées								
	11	8	34	53	27	–	–	27
Actions ordinaires								
	28 637	1 362	–	29 999	23 907	1 044	–	24 951
Droits conservés								
	–	–	1 383	1 383	–	–	1 437	1 437
	31 470 \$	30 820 \$	1 632 \$	63 922 \$	27 340 \$	30 581 \$	1 621 \$	59 542 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	11 576 \$	486 \$	– \$	12 062 \$	10 850 \$	398 \$	– \$	11 248 \$
Provinces	–	374	–	374	–	388	–	388
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	–	12 839	–	12 839	–	10 792	–	10 792
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	–	12 740	–	12 740	–	11 140	–	11 140
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel								
	–	24 632	–	24 632	–	25 862	–	25 862
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières								
	–	21 023	–	21 023	–	20 161	–	20 161
Obligations de sociétés et autres								
	–	16 595	24	16 619	39	16 137	24	16 200
Titres de participation								
Actions privilégiées								
	108	–	–	108	105	–	–	105
Actions ordinaires								
	125	172	6	303	104	123	–	227
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction²								
	–	3 754	62	3 816	–	4 164	64	4 228
	11 809 \$	92 615 \$	92 \$	104 516 \$	11 098 \$	89 165 \$	88 \$	100 351 \$
Prêts¹	– \$	316 \$	27 \$	343 \$	– \$	245 \$	28 \$	273 \$
Dérivés								
Contrats sur taux d'intérêt								
	6 \$	19 537 \$	19 \$	19 562 \$	4 \$	27 469 \$	46 \$	27 519 \$
Contrats de change								
	327	15 411	166	15 904	385	19 328	170	19 883
Contrats de crédit								
	–	103	19	122	–	167	21	188
Contrats sur actions								
	4	3 408	650	4 062	11	2 742	557	3 310
Contrats sur marchandises								
	150	670	14	834	150	620	5	775
	487 \$	39 129 \$	868 \$	40 484 \$	550 \$	50 326 \$	799 \$	51 675 \$
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
	– \$	22 273 \$	1 163 \$	23 436 \$	– \$	21 881 \$	1 110 \$	22 991 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert								
	10 891	13 411	5	24 307	10 846	12 819	30	23 695
Dérivés								
Contrats sur taux d'intérêt								
	3 \$	19 482 \$	111 \$	19 596 \$	3 \$	25 632 \$	122 \$	25 757 \$
Contrats de change								
	292	19 806	103	20 201	452	22 814	85	23 351
Contrats de crédit								
	–	174	30	204	–	180	43	223
Contrats sur actions								
	–	3 098	1 044	4 142	–	2 721	922	3 643
Contrats sur marchandises								
	147	431	8	586	71	630	10	711
	442 \$	42 991 \$	1 296 \$	44 729 \$	526 \$	51 977 \$	1 182 \$	53 685 \$

¹ Les valeurs mobilières et les prêts détenus à des fins de transaction comprennent également respectivement des valeurs mobilières et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

² Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 janvier 2011 de 17 millions de dollars (18 millions de dollars au 31 octobre 2010) et d'autres titres de créance au 31 janvier 2011 de 3 799 millions de dollars (4 210 millions de dollars au 31 octobre 2010).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011.

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (niveau 3) pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2010	Total des gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janv. 2011	Variation des gains (pertes) latent(e)s sur les instruments encore détenus ³
		Inclus dans le résultat ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
ACTIFS FINANCIERS											
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Obligations des gouvernements canadiens											
Provinces	14 \$	– \$	– \$	2 \$	– \$	(9)\$	– \$	– \$	7 \$	– \$	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains											
	37	–	–	–	–	(37)	–	–	–	–	
Autres titres de créance											
Émetteurs canadiens	51	3	–	2	–	(37)	–	–	19	2	
Autres émetteurs	82	2	–	119	–	(26)	29	(17)	189	1	
Titres de participation											
Actions privilégiées											
	–	–	–	34	–	–	–	–	34	–	
Droits conservés	1 437	42	–	–	131	(227)	–	–	1 383	29	
	1 621 \$	47 \$	– \$	157 \$	131 \$	(336)\$	29 \$	(17)\$	1 632 \$	32 \$	
Valeurs mobilières disponibles à la vente											
Autres titres de créance											
Obligations de sociétés et autres											
	24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	24 \$	1 \$	
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction											
	64	1	1	–	–	(4)	–	–	62	–	
Titres de participation											
Actions ordinaires											
	–	–	–	–	–	6	–	–	6	6	
	88 \$	1 \$	1 \$	– \$	– \$	2 \$	– \$	– \$	92 \$	7 \$	
Prêts⁴	28 \$	7 \$	– \$	– \$	– \$	(4)\$	1 \$	(5)\$	27 \$	2 \$	
PASSIFS FINANCIERS											
Dépôts détenus à des fins de transaction											
	1 110 \$	(8)\$	– \$	– \$	117 \$	(56)\$	– \$	– \$	1 163 \$	– \$	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert											
	30	(1)	–	(10)	–	8	5	(27)	5	–	
Dérivés⁵	383 \$	30 \$	– \$	(37)\$	54 \$	6 \$	(2)\$	(6)\$	428 \$	105 \$	

¹ Les gains (pertes) sur actifs et passifs financiers inclus dans le résultat sont comptabilisés dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, le revenu (la perte) de négociation, et les autres revenus, dans l'état des résultats consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et règlements.

³ Les variations des gains (pertes) latent(e)s sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

⁴ Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction.

⁵ Composés d'actifs dérivés de 868 millions de dollars (799 millions de dollars au 31 octobre 2010) et de passifs dérivés de 1 296 millions de dollars (1 182 millions de dollars au 31 octobre 2010), tous évalués d'après des données du niveau 3, au 31 janvier 2011, qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans le tableau ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données de marché non observables importantes.

Note 9 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 1 milliard de dollars de billets à moyen terme qui constituent une dette subordonnée dans le cadre de son programme de billets à moyen terme. Les billets à moyen terme porteront intérêt à un taux nominal de 3,367 % jusqu'au 2 novembre 2015, et au taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 % par la suite jusqu'à l'échéance, le 2 novembre 2020. Les billets sont rachetables au pair au gré de la Banque sous réserve du consentement des organismes de réglementation, le 2 novembre 2015 et à toute date de paiement des intérêts par la suite. La Banque a inclus cette émission dans les fonds propres réglementaires de deuxième catégorie.

Le 18 janvier 2011, la Banque a racheté la totalité des billets à moyen terme à 4,317 % d'un capital de 1 milliard de dollars échéant le 18 janvier 2016 en circulation au prix de rachat du plein montant du capital. Cette émission a été admise à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Note 10 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2011		31 octobre 2010	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	879,7	16 730 \$	859,6	15 357 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1,4	93	8,1	521
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	2,0	152	7,7	546
Produit tiré de l'émission de nouvelles actions	–	–	3,6	252
Actions émises dans le cadre d'acquisitions	–	–	0,7	54
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	883,1	16 975 \$	879,7	16 730 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S	10,0	250	10,0	250
Série Y	10,0	250	10,0	250
Série AA	10,0	250	10,0	250
Série AC	8,8	220	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	135,8	3 395 \$	135,8	3 395 \$
Actions autodétenues – ordinaires¹				
Solde au début de l'exercice	(1,2)	(91) \$	(0,8)	(15) \$
Achat d'actions	(7,0)	(515)	(30,6)	(2 158)
Vente d'actions	7,2	524	30,2	2 082
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	(1,0)	(82) \$	(1,2)	(91) \$
Actions autodétenues – privilégiées¹				
Solde au début de l'exercice	–	(1) \$	–	– \$
Achat d'actions	(2,4)	(63)	(2,3)	(63)
Vente d'actions	2,4	63	2,3	62
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	–	(1) \$	–	(1) \$

¹ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert de ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction de l'avoir des actionnaires.

Note 11 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ces objectifs.

Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres.

Cette ligne directrice repose sur le «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

La situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010 était comme suit :

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2011	31 octobre 2010
Fonds propres de première catégorie	25 384 \$	24 386 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹	12,7 %	12,2 %
Total des fonds propres ²	32 235 \$	31 070 \$
Ratio du total des fonds propres ³	16,2 %	15,5 %
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ⁴	17,1 %	17,5 %

¹ Le ratio des fonds propres de première catégorie est calculé comme le total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

² Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

³ Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont de respectivement 7 % et 10 %.

Note 12 : CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le tableau suivant présente le cumul des autres éléments du résultat étendu de la Banque, déduction faite des impôts sur les bénéfices au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2010.

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2011	31 octobre 2010
Gain net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture	904 \$	1 193 \$
Gain net latent (perte nette latente) de change sur les placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture	(3 447)	(2 901)
Gain net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 572	2 713
Total	(971) \$	1 005 \$

Note 13 : RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 8,5 millions de dollars (7 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011, 1,7 million d'options (1,7 million pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 15,47 \$ l'option (14,09 \$ l'option pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur un arbre binomial. Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois terminés les 31 janvier.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janvier 2011	31 janvier 2010
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,7 %
Durée prévue des options	6,2 ans	6,2 ans
Volatilité prévue	26,6 %	26,6 %
Rendement de l'action prévu	3,34 %	3,24 %

Note 14 : AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque, au régime d'avantages complémentaires de retraite principal et aux autres régimes de retraite importants pour les trois mois terminés les 31 janvier.

Charges liées aux régimes d'avantages sociaux futurs

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>					
	Régimes de retraite principaux		Régime d'avantages complémentaires de retraite principal		Autres régimes de retraite ¹	
	31 janv. 2011	31 janv. 2010	31 janv. 2011	31 janv. 2010	31 janv. 2011	31 janv. 2010
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :						
Prestations acquises par les employés	37 \$	25 \$	3 \$	2 \$	3 \$	2 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	42	39	6	6	15	16
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(46)	(42)	–	–	(11)	(12)
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisé(e)s dans la charge	15	7	–	–	4	2
Amortissement des coûts de modification de régime	3	2	(1)	(1)	1	1
Charge totale	51 \$	31 \$	8 \$	7 \$	12 \$	9 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations déterminées de CT, le régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

² Le rendement réel des actifs des régimes de retraite principaux a été de 197 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011 ((86) millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010).

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite et à son régime d'avantages complémentaires de retraite principal au cours des trois mois terminés les 31 janvier.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janv. 2011	31 janv. 2010
Régimes de retraite principaux	47 \$	38 \$
Régime d'avantages complémentaires de retraite principal	3	2
Autres régimes de retraite	4	3
Total	54 \$	43 \$

Au 31 janvier 2011, la Banque prévoit verser des cotisations additionnelles de 142 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 8 millions de dollars à son régime d'avantages complémentaires de retraite principal et de 12 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations en cours d'exercice.

Note 15 : FRAIS D'INTÉGRATION ET DE RESTRUCTURATION

Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque a engagé des frais d'intégration de 21 millions de dollars au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011 (54 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010). Les frais d'intégration se composent des frais relatifs aux ressources affectées à l'intégration, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externe, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Dans l'état des résultats consolidé intermédiaire, les frais d'intégration sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2011, la Banque n'a pas engagé de frais de restructuration (17 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010). Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats et de la dépréciation d'actifs à long terme. Dans l'état des résultats consolidé intermédiaire, ces frais sont compris dans les frais de restructuration.

Note 16 : BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action de la Banque pour les trois mois terminés les 31 janvier.

Bénéfice de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois terminés les</i>	
	31 janv. 2011	31 janv. 2010
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 492 \$	1 248 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	879,3	859,3
Bénéfice de base par action (en dollars canadiens)	1,70 \$	1,45 \$
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 492 \$	1 248 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	879,3	859,3
Options sur actions potentiellement exerçables, selon la méthode du rachat d'actions (en millions)	4,4	4,9
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	883,7	864,2
Bénéfice dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,69 \$	1,44 \$

¹ Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2011, le calcul du bénéfice dilué par action tient compte des options puisqu'il n'y a pas eu de cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois terminés le 31 janvier 2010, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'une moyenne pondérée de 7,0 millions d'options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 70,15 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

Note 17 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, y compris TD Ameritrade, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, regroupés sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts rattachés aux activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de présentation de l'information sur les secteurs. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués à d'autres secteurs. Ces changements n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats de ces secteurs pour les trois mois terminés les 31 janvier.

Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ¹		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	31 janv. 2011	31 janv. 2010	31 janv. 2011	31 janv. 2010	31 janv. 2011	31 janv. 2010	31 janv. 2011	31 janv. 2010	31 janv. 2011	31 janv. 2010	31 janv. 2011	31 janv. 2010
Revenu (perte) d'intérêts net(te)	1 822 \$	1 744 \$	104 \$	66 \$	1 077 \$	829 \$	375 \$	513 \$	(213) \$	(303) \$	3 165 \$	2 849 \$
Revenus autres que d'intérêts	842	795	583	524	314	315	352	400	204	154	2 295	2 188
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	213	315	-	-	202	201	6	8	(7)	(7)	414	517
Frais autres que d'intérêts	1 212	1 194	501	446	809	746	391	376	280	219	3 193	2 981
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 239	1 030	186	144	380	197	330	529	(282)	(361)	1 853	1 539
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	334	310	53	43	60	16	93	157	(197)	(256)	343	270
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	-	-	26	27	26	27
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	-	-	48	43	-	-	-	-	9	12	57	55
Bénéfice net (perte nette)	905 \$	720 \$	181 \$	144 \$	320 \$	181 \$	237 \$	372 \$	(102) \$	(120) \$	1 541 \$	1 297 \$
Total de l'actif (en milliards de dollars canadiens)												
Bilan	202,5 \$	187,3 \$	21,9 \$	19,7 \$	179,6 \$	162,4 \$	181,9 \$	165,8 \$	30,5 \$	32,3 \$	616,4 \$	567,5 \$
Titrisés ¹	65,2	59,0	-	-	-	-	4,0	4,0	(18,3)	(15,8)	50,9	47,2

¹ Les actifs titrisés continuent d'être présentés dans les secteurs desquels proviennent les prêts initiaux.

Note 18 : ÉVENTUALITÉS

La Banque a été citée comme défenderesse dans quatre demandes de recours collectifs à l'échelle nationale qui contestent la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découvert. Ces recours ont tous été transférés à la United States District Court pour le Southern District of Florida pour que les procédures préliminaires soient jumelées à des recours similaires pendants contre d'autres banques. Les demandeurs contestent en général, mais non exclusivement, la manière dont les opérations de débit sont mises en lot et enregistrées par ordre décroissant des montants plutôt que par ordre chronologique. Ils allèguent que la méthode d'enregistrement et les pratiques liées à celle-ci contreviennent à un engagement implicite de bonne foi dans le contrat avec le client, constituent des pratiques injustes et trompeuses, entraînent un détournement du bien du client, que la Banque doit être condamnée à des dommages-intérêts compensatoires équivalant à la totalité des frais de découvert perçus à la suite des pratiques contestées ainsi que des dommages-intérêts exemplaires, qu'une injonction doit mettre fin aux pratiques contestées et que la Banque doit acquitter les honoraires d'avocats, les frais judiciaires et les intérêts. La demande de rejet des recours déposée par la Banque a été refusée, et l'enquête préalable est sur le point de commencer. Le tribunal doit encore déterminer si ces actions en justice répondent aux conditions applicables aux recours collectifs.

Note 19 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, en ce qui a trait aux risques de marché et d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque, reportez-vous également aux passages ombragés de la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2010.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le régime de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption et la reprise des envois de rapports annuels et trimestriels.	Agent des transferts : Compagnie Trust CIBC Mellon C.P. 7010 Succursale postale de la rue Adelaide Toronto (Ontario) M5C 2W9 Téléphone : 416-643-5500 ou sans frais au 1-800-387-0825 Courriel : inquiries@cibcmellon.com ou www.cibcmellon.com
déterminez vos actions TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption et la reprise des envois de rapports annuels et trimestriels.	Coagent des transferts et agent comptable des registres : BNY Mellon Shareowner Services P.O. Box 358015 Pittsburgh, Pennsylvania 15252-8015 ou 480 Washington Boulevard Jersey City, New Jersey 07310 Téléphone : 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.bnymellon.com/shareowner/equityaccess
êtes actionnaire non inscrit d'actions de TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de TD, notamment des questions au sujet du régime de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires.	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au
1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com>

Adresse courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 3 mars 2011. La conférence sera diffusée en direct sur le site Web de TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la diffusion Web, des dirigeants de TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour son premier trimestre. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence seront offerts sur le site Web de TD à l'adresse http://www.td.com/investor/qtr_2011.jsp, le 3 mars 2011 vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3416 ou au 1-877-974-0445 (sans frais).

La version archivée de la conférence téléphonique et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse http://www.td.com/investor/qtr_2011.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 3 mars 2011, jusqu'au 4 avril 2011, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4409134, suivi du carré.

Assemblée annuelle

Le jeudi 31 mars 2011

Victoria Conference Centre

Victoria (Colombie-Britannique)